

⑥ *Internationaux*

Enjeux



Frédéric Clavert

**Hjalmar Schacht,
financier et diplomate
(1930-1950)**

Table des matières

Remerciements	9
Preface	11
Table des abréviations	15
Introduction	17

PREMIÈRE PARTIE. VERS LE NAZISME

CHAPITRE I. Parcours d'un financier (1877-1929)	25
Formation et premiers emplois	25
Schacht, les buts de guerre et la Belgique (1914-1915)	28
Directeur de la Danat et fondateur d'un parti	31
Commissaire à la monnaie et président de la <i>Reichsbank</i>	34
De l'échec de la banque rhénane à la création de la <i>Golddiskonbank</i>	38
Le plan Dawes	44
Schacht et la République de Weimar jusqu'en 1929	45
CHAPITRE II. La démission (1928-1930)	55
Hjalmar Schacht et les travaux du Comité des experts (septembre 1928-juin 1929)	55
La conférence des experts	69
Qui doit démissionner ?	87
CHAPITRE III. De la démission au ministère de l'Économie (mars 1930-août 1934)	113
Plusieurs fers au feu	113
De retour à la <i>Reichsbank</i>	135
Schacht, ministre de l'Économie	162

Cet ouvrage est publié avec le soutien de l'Association pour le développement des études germaniques en France - Prix Pierre Grappin.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.
Éditions scientifiques internationales
Bruxelles, 2009

1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique
www.peterlang.com ; info@peterlang.com

Imprimé en Allemagne

ISSN 2030-3688
ISBN 978-90-5201-542-2
D/2009/5678/53

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek »
« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la
« Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont
disponibles sur le site <http://dnb.d-nb.de>.

DEUXIÈME PARTIE. DIGNITAIRE DU III^e REICH

CHAPITRE IV. Schacht au sommet de sa puissance (août 1934-avril 1936).....

Le Nouveau Plan.....173

Schacht, le Nouveau Plan et la diplomatie allemande.....196

Le financement du réarmement.....214

Schacht et la polycratie nazie

227

CHAPITRE V. Les nazis à l'assaut du pouvoir de Schacht

L'économie du III^e Reich vue par Schacht en 1936.....257

La lutte perdue contre Göring, Darre et Ley

261

L'extérieur à la rescoussse

286

TROISIÈME PARTIE. DE L'OPPOSITION À LA DÉNAZIFICATION

CHAPITRE VI. De l'opposition à l'emprisonnement (1938-1946).....

329

Une seconde « démission »

329

Schacht, résistant ?

350

Du 20 juillet 1944 au procès de Nuremberg

369

CHAPITRE VII. Schacht, accusé (1946-1950)

377

Accusé par les Alliés : le procès de Nuremberg.....377

Accusé par les *Länder* : la dénazification

402

Conclusion

429

Tableaux

441

Annexes

443

Sources

445

Bibliographie

453

Index

467

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mes directeurs de thèse, Marie-Thérèse Bitsch et Sylvain Schirmann. Leur disponibilité et leurs encouragements ont été essentiels.

De nombreuses personnes m'ont aidé au cours de ma thèse et je souhaite ici les remercier : ceux qui ont dérouillé mon allemand ; ceux qui ont relu mon texte ; mes collègues doctorants ; le professeur Rainer Hudemann qui m'a permis d'obtenir une bourse du DAAD ; les documentalistes, historiens et employés des centres d'archives et des bibliothèques ; mes amis et ma famille ; les membres du jury de ma thèse.

La démission (1928-1930)

Entre 1928 et 1930, Schacht rompt progressivement avec le gouvernement allemand, qui ne gère pas les négociations sur les Réparations dans le sens souhaité par le banquier. Le plan Dawes prévoyait son propre remplacement et de septembre 1928 à janvier 1930, les puissances européennes mettent au point un nouveau système pour le paiement des réparations. Parallèlement, le chômage augmente fortement : en 1929, il touche trois millions d'Allemands. Les causes profondes de cette explosion remontent aux déséquilibres dans la répartition des revenus qui marquent l'économie du Reich¹. Les rémunérations progressent plus vite que la productivité et le coût de la vie. En conséquence, les entreprises rationalisent davantage, principalement dans l'automobile et l'extraction charbonnière. Des erreurs d'investissement provoquent de plus des situations de surproduction dans certaines branches. Débouchés et stocks deviennent alors essentiels, d'autant plus que la consommation interne diminue. Les prix baissent, les licenciements augmentent et les investissements reculent. Enfin, les flux de capitaux étais-uniens se tarissent, car les taux d'intérêt new-yorkais sont plus attractifs².

L'adoption d'un nouveau plan se fait en deux étapes. Les gouvernements convoquent un comité des experts, qui se réunit à Paris de février à juin 1929. Puis, jusqu'en mars 1930, les États européens négocient l'adoption du plan rédigé par leurs experts. Hjalmar Schacht, représentant allemand à Paris, entre progressivement en conflit avec le gouvernement de grande coalition et quitte la *Reichsbank* en mars 1930.

Hjalmar Schacht et les travaux du Comité des experts (septembre 1928-juin 1929)

Pour remplacer le plan Dawes, les gouvernements pensent à former un Comité des experts proche de celui de 1924 (Comité Dawes) mais incluant cette fois des représentants allemands. Cependant, la convoca-

¹ Ritschl, A., *Deutschlands Krise und Konjunktur...*, op. cit., p. 14.

² Kindleberger, C., *Histoire financière de l'Europe Occidentale*, Paris, Economica, 1993, p. 494.

tion de ce nouveau Comité a été difficile, nécessitant six mois entiers. Les experts peuvent enfin se réunir de février à juin 1929 à Paris.

La difficile convocation d'un nouveau comité des experts (septembre 1928-janvier 1929)

Le plan Dawes arrive à échéance le 31 août 1929. Il a engendré un afflux de capitaux américains qui a permis à l'Allemagne de payer les réparations, en partie en nature³, et de financer son industrie. L'Agent général des paiements, l'Américain Parker Gilbert, est chargé du transfert en devises étrangères des paiements qui s'effectuent en *Reichsmark*, sous la direction d'un « comité des transferts » qu'il préside. Mais l'Agent estime que ce système qui prévoit une protection des transferts allemands fonctionne mal. Il propose que l'Allemagne paye moins mais assure elle-même le transfert.

De son côté, Paris a intérêt à élaborer un nouveau plan, afin de prolonger le franc Poincaré, né le 23 juin 1928 après une stabilisation officieuse pendant l'hiver 1926-1927. Les créances contractées pendant la Grande Guerre par la France auprès des États-Unis et des Britanniques font peser un risque sur la monnaie française. En effet, en juin 1928, la République n'a toujours pas mis en application les accords signés en 1926 avec les États-Unis et le Royaume-Uni qui prévoient le remboursement des dettes interalliées sur 62 ans. Sans ratification de ces accords, la France paye ses créances dans des conditions nettement moins favorables. Une échéance inquiète : le 1^{er} août 1929, 400 millions de dollars doivent être remboursés⁴. Le gouvernement cherche alors une solution définitive aux réparations pour faciliter la ratification des deux accords.

À Berlin, le gouvernement cherche une solution définitive aux réparations⁵. Schacht, l'*Auswärtiges Amt* et le ministère de l'Économie veulent consolider la confiance internationale dans l'économie allemande, en élargir le commerce extérieur et stabiliser la situation économique européenne. La clause des transferts du plan Dawes gêne en diminuant la compétitivité des produits allemands. Schacht veut

³ Par exemple, sur les 3939 millions de marks-or qui ont été transférés à la France, 2394 ont été payés par des livraisons de charbon, produits chimiques, engrains azotés, colorants, produits pharmaceutiques, bois, sucre, pâte à papier.

⁴ Weill-Raynal, E., *Les Réparations allemandes et la France, tome III. L'application du plan Dawes, le plan Young et la liquidation des réparations (avril 1924-1936)*, Paris, 1948, p. 397.

⁵ Krüger, P., *Die Außenpolitik der Republik von Weimar*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1985, p. 436.

⁶ *Ibidem*, p. 445-446.
Weill-Raynal, E., *Les Réparations... op. cit.*, tome III, p. 405.
Ibidem, p. 409.

évidemment éviter une crise du crédit qui mettrait en danger l'économie allemande⁶. Au plan politique, Berlin doit aussi trouver un moyen de faire cesser l'occupation de la Rhénanie, menace permanente contre sa diplomatie.

Cette convergence d'intérêts franco-allemands rend la révision du plan Dawes possible, à un moment où le rapprochement entre les deux pays connaît une sorte d'âge d'or, depuis la création de l'Entente internationale de l'Aacier qui réunit la France, la Sarre, le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne en 1926 et l'accord de commerce signé par les deux voisins en août 1927. Le 27 août 1928, la conclusion du pacte *Briald Kellogg*, qui condamne le recours à la guerre, est l'occasion de discussions bilatérales sur la possibilité d'une évacuation anticipée de la Rhénanie en échange d'un règlement définitif des réparations. Les représentants des États concernés, à l'exception des États-Unis, se rencontrent en septembre 1928 à la IX^e session ordinaire de l'Assemblée de la Société des Nations. Malgré une vive tension lors du discours du chancelier allemand Hermann Müller, les délégués français et allemands y discutent en présence de leurs homologues anglais, italien, belge et japonais⁷. Aristide Briand, ministre français des Affaires étrangères, propose alors une solution générale permettant à la fois l'évacuation des deux zones encore occupées en Allemagne et un règlement des problèmes posés par le plan Dawes et les réparations. Le 16 septembre 1928, les représentants des puissances concernées se mettent d'accord :

1^o sur l'ouverture d'une négociation officielle au sujet de la demande présentée par le chancelier du Reich tendant à une évacuation anticipée de la Rhénanie ;

2^o sur la nécessité d'un règlement complet et définitif des réparations et de la constitution, pour atteindre ce but, d'une Commission d'Experts financiers désignés par les six Gouvernements ;

3^o sur le principe d'une Commission de constatation et de conciliation, dont la composition, le mode de fonctionnement, l'objet et la durée seront soumis à une négociation entre les Gouvernements intéressés⁸.

La convocation du Comité, prévue pour la fin de l'année 1928, est retardée par diverses difficultés. Dans un premier temps, le Royaume-Uni hésite en raison de divergences entre le Trésor et la Banque d'Angleterre d'un côté et le gouvernement de l'autre. Les premiers sont favorables à une politique de crise, consistant en l'application du plan Dawes jusqu'à ce que l'Allemagne devienne incapable de payer, pour

ouvrir la voie à de nouvelles négociations sur une base plus « raisonnable »⁹. Le second l'a emporté car un continent en crise pourrait accroître encore les difficultés économiques de l'Empire britannique. Le 19 octobre 1928, une entrevue à Paris entre Winston Churchill, chancelier de l'Échiquier, et Raymond Poincaré permet d'obtenir l'accord britannique pour une négociation d'un nouveau plan¹⁰. Dans un second temps, les divergences franco-allemandes jouent à leur tour un rôle de frein.

La divergence essentielle entre Paris et Berlin porte sur le montant des paiements que les bénéficiaires des réparations veulent obtenir du Reich. Les Allemands hésitent en effet sur le prix à payer pour abolir les limitations de souveraineté contenues dans le plan Dawes et le traité de Versailles. En effet, le nouveau plan pourrait mettre fin aux restrictions et contrôles imposés à la *Reichsbank*, aux hypothèques pesant sur la *Reichsbahn* et permettre l'évacuation des zones occupées. Or, à Chambéry le 30 septembre puis à Caen le 28 octobre 1928, Raymond Poincaré se déclare prêt à une remise en cause des 132 milliards de marks-or prévus par la commission des réparations¹¹. En échange, il demande la suppression du régime de protection du change allemand qui empêche la commercialisation et la mobilisation des réparations. L'objectif est de transformer ces dettes interétatiques en dettes privées.

Face à cette définition claire des buts français, le Reich fait planer une certaine ambiguïté sur les siens. Stresemann n'a jamais caché qu'il recherchait la révision du plan Dawes et l'a dit clairement à Briand en septembre 1926 à Thoiry. Si l'Allemagne veut l'évacuation de la Rhénanie, la seconde zone doit théoriquement être évacuée pour 1930 et la troisième en 1935, à une échéance très soutenable de 6 ans. Pendant les discussions de l'été 1928, Poincaré sous-entend toutefois que l'évacuation pourrait être retardée. De plus, les requêtes françaises et britanniques impliquent de renoncer à une double revendication allemande : le plafonnement des annuités à 1 600 millions de RM et la limitation de la durée des paiements. Stresemann estime aussi que, si l'abolition du régime de protection des transferts entraîne son commerce, il représente également une sécurité qui ne serait que partiellement compensée par le renforcement de la *Reichsbank*¹². Enfin, le ministre n'apprécie pas la revendication française de lier Réparations et dettes intariffées : à

⁹ ADAP Serie B Band X, n°73. Le terme « raisonnable » est de moi.

¹⁰ ADAP Serie B Band X, n°80. Parker Gilbert résume l'entrevue à Müller et Hitler-25 octobre 1928.

¹¹ Weill-Raynal, É., *Les Réparations... op. cit.*, tome III, p. 411.

¹² ADAP Serie B Band X, n°147, Stresemann évoque alors ses doutes à Parker Gilbert.

¹³ ADAP Serie B Band X, n°100.

¹⁴ ADAP Serie B Band X, n°60, Lettre de von Schubert à Parker Gilbert.

¹⁵ ADAP Serie B Band X, n°193.

¹⁶ ADAP Serie B Band X, n°198.

¹⁷ Kriger, P., *Die Außenpolitik... op. cit.*, p. 461.

¹⁸ Peukert, D., *La République de Weimar... op. cit.*, p. 197-210.

l'instant de Schacht, il refuse de mêler l'Allemagne aux problèmes financiers franco-américains¹³.

Les états d'âme de Stresemann ne sont pas compris par les Français, qui utilisent leur atout essentiel, la présence des troupes françaises en Allemagne. La divergence franco-allemande retarde la convocation du Comité, initialement prévue pour le début du mois de décembre 1928. Or, à cette date, rien n'est réglé¹⁴.

Le Conseil de la Société des Nations de décembre 1928 se réunit à Taïwan dans le Tessin. Elle est l'occasion d'une longue entrevue entre Briand et Stresemann le 9 décembre¹⁵, puis d'une réunion entre les deux hommes et Chamberlain le 13 décembre¹⁶. Aristide Briand, soutenu par le Britannique, confirme que la France envisage l'évacuation anticipée des deux zones encore occupées, même en cas d'échec du Comité des experts. En outre, il est désormais acquis que le Comité, contrairement aux vœux de Poincaré, doit être composé d'experts indépendants ou des fonctionnaires dépendant des gouverneurs des banques centrales et non de fonctionnaires dépendant de leur gouvernement. Ces concessions françaises débloquent la situation, mais Stresemann a implicitement accepté le lourd coût d'une pleine souveraineté : plus de deux milliards de *Reichsmark* par an.

Stresemann n'a pas eu le choix. Il a besoin d'un succès en politique étrangère pour stabiliser la situation intérieure allemande. Des grèves dans la Ruhr font monter la tension politique¹⁷. Le 20 octobre 1928, Alfred Hugenberg est élu président de la DNVP et compte s'opposer frontalement à la République et au système parlementaire. Le 8 décembre 1928, le prélat Ludwig Kaas devient président du *Zentrum*, consacrant la victoire de l'aile conservatrice du parti catholique. La politique étrangère allemande repose depuis 1923 sur l'entente avec la France et la consolidation de l'économie et de la politique étrangère sous l'égide des États-Unis. À la fin de 1928, l'alternative entre une renonciation à la politique de révision et l'abandon de la tactique de conciliation est désormais ouverte. Stresemann choisit de garder le cap d'une politique de conciliation avec la France pour obtenir le retrait des troupes étrangères en Rhénanie¹⁸. Dans ce contexte européen et allemand dégradé, quelle est la marge de manœuvre de Schacht ?

Schacht et la préparation de la réunion du Comité des experts

Pendant les mois de négociations qui ont abouti à la convocation du Comité des experts, le comportement de Schacht évolue vers une plus grande fermeté vis-à-vis de son propre gouvernement et de la France. Après avoir clairement insisté sur le rôle que la *Reichsbank* doit jouer dans le processus d'élaboration d'un nouveau plan, le président de la banque centrale s'attache à ce que l'Allemagne ne distende pas ses relations avec les États-Unis. Il veut que le Reich refuse la demande française, et dans une moindre mesure britannique, de lier réparations et dettes interalliées. Enfin, dans les dernières semaines de 1928, Schacht durcit progressivement le ton, vis-à-vis de son gouvernement et vis-à-vis de Parker Gilbert, trop favorable aux Français, et dont il a pourtant relayé l'opinion dans un premier temps.

Schacht se réjouit de la déclaration du 16 septembre 1928¹⁹. Il rappelle néanmoins au Chancelier Müller que le recouvrement de la liberté totale d'action extérieure est presque aussi important que les sommes à payer, car c'est le seul moyen de s'assurer la confiance du marché international pour assurer le financement de l'économie allemande. Il souligne la nécessité d'une participation des États-Unis au futur comité pour empêcher le lien entre réparations et dettes interalliées et une solution tournée contre Washington. De plus, Schacht estime préférable que le Comité soit constitué d'hommes indépendants issus de la vie économique, afin qu'aucun intérêt politique n'entraîne ses décisions. Le président de la *Reichsbank* conseille de se tourner vers d'anciens membres du comité Dawes, notamment Owen Young, le représentant américain qui assistait le général Dawes, ou le belge Francqui.

Enfin, Schacht insiste sur la nécessaire participation des banques centrales et en particulier la *Reichsbank* :

Jede Lösung des Reparationsproblems ist abhängig von der Kredit- und Zahlungsfähigkeit Deutschlands einerseits und von der Kreditwillingkeit und Fähigkeit der ausländischen Kapitalmärkte andererseits. Es ist deshalb keine Lösung des Reparationsproblems denkbar, ohne daß vom Inland oder Ausland die Reichsbank in die Lage gebracht wird, ihr Urteil über diese eben genannten Punkte abzugeben. Es ist selbstverständlich, daß bei einer solchen Urteilsabgabe die Reichsbank nur von zwei Gesichtspunkten gefeuert sein kann, einmal von dem heißen Wunsche, dem deutschen Volke zu dienen, andererseits aber von voller Wahrhaftigkeit, die allein das Vertrauen der Reichsbank im In- und Auslande begründet hat.. Ich halte es für meine Pflicht, darauf hinzuweisen, daß die Reichsbank nach diesen Grundsätzen nur dann zum Nutzen des deutschen Volkes handeln kann, wenn sie ihrer

alle Facultés der deutschen Reparationspolitik so rechtzeitig vorher unterrichtet wird, daß ihr Gelegenheit gegeben wird, ihre Ansichten zu allen Saisons zu äußern und abweichendenfalls an die verantwortliche Entscheidung des Reichskabinetts zu appellieren²⁰.

Mais le souci de Schacht n'est pas uniquement de faire en sorte que la *Reichsbank* soit impliquée dans les prises de décisions liées au nouveau plan. Si mélant de politique étrangère, il insiste sur la nécessité de pas lier les dettes interalliées et les réparations.

Schacht ne partage pas l'avis de l'industriel et polytechnicien français Louis Loucheur, qui ne désire pas la participation américaine au plan. Il attire l'attention sur le risque de lier l'Allemagne aux dettes interalliées²¹. En effet, ce lien, réclamé par le Royaume-Uni et la France, est refusé depuis toujours par les États-Unis, qui estiment que les dettes interalliées sont privées, ce qui les soustrait aux négociations interalliées et rend leur annulation impossible. Ainsi, les réparations sont des dettes publiques annulables par tout intergouvernemental. Le président de la *Reichsbank* craint que le Royaume-Uni et la France n'utilisent les négociations sur les réparations entre les États-Unis. Il veut alerter le gouvernement du Reich sur le risque conséquent de perte de prestige de l'Allemagne aux États-Unis et ainsi au chancelier de refuser toute implication dans le problème des dettes interalliées : « Briand müßte darauf hingewiesen werden, daß diese Frage so delikat sei, daß man offizielle diplomatische Verhandlungen hierüber von deutscher Seite unmöglich mitmachen könne »²².

Les États-Unis sont les fournisseurs essentiels de capitaux pour l'économie privée allemande, les communes, les *Länder* et le Reich. L'Allemagne doit rejeter tout lien entre les réparations et les dettes interalliées, afin de faire des États-Unis un allié objectif au sein du futur Comité, tout en évitant de porter atteinte à l'autonomie de l'Allemagne, afin de permettre le paiement des réparations, ainsi que d'autres voies pour permettre l'abaissement des barrières douanières ou un accès aux marchés, comme un abaissement des barrières douanières ou un accès aux marchés. Pour garantir la participation américaine au Comité, Schacht affirme que l'Europe fasse front contre les États-Unis ou que la liberté des états soit limitée. Ces derniers doivent impérativement être indépendants.

Bund der Reichsanzlei. Weimarer Republik. Die Kabinette Müller II., Band I, p. 50. « Der Reichsbankpräsident an den Reichskanzler, 26. Oktober 1928 ».

p. 176. 177. Dans les notes suivantes, nous abrégerons en « Müller II ».

ADAP Serie B Band X, n° 7.
ADAP Serie B Band X, n° 100.
ADAP Serie B Band I, n° 51 « Ministerbesprechung vom 26. Oktober 1928, 16.30 Uhr ».

¹⁹ ADAP, Serie B Band X, n° 42, Schacht à Müller.

Sur les annués, Schacht s'oppose à Gilbert qui veut utiliser comme base la capacité de paiement de l'Allemagne, car pour le président de la *Reichsbank* cette capacité dépend de la solvabilité du Reich, c'est-à-dire du comportement des banquiers. L'Allemagne, selon Schacht, encourt un risque d'insolvabilité si le nouveau comité ne se réunit pas. Schacht en conclut : « Gegenüber diesen schwerwiegenden Tatsachen sind die diplomatischen Fintengeschäfte des Herrn Poincaré letzten Endes Kinderei »²⁵.

Enfin, si Schacht refuse de commenter l'évacuation de la Rhénanie, il explique à Hoesch, ambassadeur allemand à Paris, qu'il ne peut le comprendre lorsqu'il se dit prêt à abandonner la sécurité du plan Dawes contre quelques millions à payer en moins. En réponse, le diplomate propose à Schacht de représenter l'Allemagne au futur Comité le 9 novembre.

Au milieu du mois de novembre, Schacht durcit le ton²⁶. Alors que la préparation de la conférence est décevante pour le Reich²⁷, Schacht redouble ses attaques contre Parker Gilbert et Poincaré²⁸. Le président de la *Reichsbank* conteste désormais l'impartialité de l'Agent, trop influencé par les Français. Il croit savoir que Gilbert a dit à l'étranger que l'Allemagne pouvait payer des sommes importantes. Le 11 décembre 1928, il craint que l'espoir engendré par la déclaration du 16 septembre ne soit déçu par les entraves imposées aux experts. Il ajoute que le futur comité ne mènera à rien s'il se concentre sur la définition des annuités que l'Allemagne pourrait payer.

Die Zusammenhänge des Reparationsproblems mit der Rheinlandräumung, mit zukünftigen Kontrollmaßnahmen für Deutschland, mit den interalliierten Schulden, mit dem Abrüstungsproblem usw. sind so offensichtlich, daß ein wirklicher Friede und der Anbruch einer wirklichen Aufbauära für den internationalen Verkehr nur erwartet werden kann, wenn die Experten mit leidigem Schwung, mit freiem Mut und mit großem Verantwortungsgefühl an die Lösung der wirklichen Aufgaben herangehen und entschlossen sind, die bisherigen ausgetretenen Geleise zu verlassen und mit unerwarteten, großzügigen, auf ausgleichendem Gerechtigkeitsgefühl beruhenden Vorschlägen hervorzutreten²⁹.

²⁵ *Idem.*

²⁶ *Idem*, en note.

²⁷ ADAP, Serie B Band X, n° 127, entretien du 14 novembre 1928 entre Schubert et Gilbert rapporté par le premier.

²⁸ ADAP, Serie B Band X, n° 197, « Der Präsident des Reichsbank-Direktoriums Schacht an den Reichsminister des Auswärtigen Stresemann (z. Z. Lugano), Berlin, den 11. Dezember 1928 ».

²⁹ ADAP Serie B Band X, n° 197.

Schacht redoute que les futurs travaux du Comité soient menacés par les négociations diplomatiques en cours. L'Allemagne, explique-t-il, ne doit pas prendre part à ces « chicaneries » car elle servirait le dessein de ses opposants.

Es mag sein, daß ein weiteres Funktionieren des Dawesplanes in absehbarer Zeit zu einer finanziellen Krisis führt, aber diese Krisis wird ein Kinderspiel sein gegen das schlechende Elend, dem Deutschland durch eine freiwillig übernommene dauernde Belastung ohne grundsätzliche Erweiterung seiner wirtschaftlichen Möglichkeiten entgegengehen würde³⁰.

Cet accroissement de la capacité de l'économie allemande ne peut toutefois être obtenu que si les experts conservent leur liberté. Le président de la *Reichsbank* en conclut qu'il faut matériellement et formellement s'en tenir à la déclaration de Genève, pour isoler Poincaré des autres pays impliqués et orienter l'atmosphère générale en fonction des intérêts allemands.

Ces points de vue, relativement suivis par le gouvernement allemand et que la convocation du Comité dans l'ensemble ne contredit pas, peuvent être expliqués par la perception qu'a Schacht de la situation économique allemande.

Lors de ses rapports au gouvernement du 9 novembre 1928 et du 7 février 1929³¹ et dans une lettre à Norman³², Schacht a une vision particulièrement négative de la situation allemande. L'importance de l'endettement extérieur, privé et public, est au centre de sa préoccupation.

Évoquant la situation du marché monétaire, Schacht remarque que les emprunts américains à court terme diminuent. Les taux sur le marché de New York sont désormais plus avantageux pour les investisseurs des États-Unis. En novembre 1928, ces retraits sont compensés par l'entrée de capitaux français en Allemagne. En effet, pour profiter de la flambée de la livre sterling, des transferts de la place de Londres vers Berlin ont été ordonnés à Paris. Ces mouvements montrent la faiblesse de la position du marché à court terme allemand, trop dépendant de l'évolution des taux d'intérêt à l'étranger.

De plus, selon Schacht, le monde bancaire allemand s'est beaucoup endetté à court terme : la couverture de l'endettement extérieur des banques berlinoises par des avoirs étrangers est passée de 52,1 % à

³⁰ *Idem.*

³¹ Müller II, Band I, n° 59 et n° 123.

³² BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Reichsbank 1923-1930, lettre de Schacht à Norman du 15.12.1928.

37,3 % entre 1927 et 1928. En clair, les banques allemandes sont très vulnérables en cas de résiliation d'emprunts extérieurs. Leurs réserves monétaires sont constituées à plus de 50 % d'argent étranger et sont utilisées pour prêter de l'argent en Allemagne. En cas de retrait, les crédits accordés en Allemagne par les banques ne pourraient pas être renouvelés.

Cette situation déséquilibre les finances de l'économie allemande. L'endettement à court et long termes de l'Allemagne vis-à-vis de l'étranger atteint 12 à 14 milliards de *Reichsmark* selon Schacht. Le service de la dette coûte à lui seul un milliard de *Reichsmark* chaque année. Cet endettement a été contracté en 5 ans : le marché intérieur des capitaux est extrêmement faible.

Als Tatsache aber, glaube ich, kann man aus der Beobachtung hinstellen, daß die Auslandsbeteiligung bei unseren inländischen Emissionen wohl immer stärker wird, daß die Inlandsbeteiligung immer schwächer wird, und vor allem, was das Schlimmste ist, daß die Zinsen dieser Emissionen wohl immer höher werden³³ ;

La part des investissements étrangers et la faiblesse du marché des capitaux expliquent le niveau particulièrement élevé des taux d'intérêt allemands, insoutenables à terme pour un pays développé. Schacht donne en exemple un emprunt à long terme de la ville de Breslau dont le taux est de 8,5 %. Il signale le 7 février que les taux peuvent atteindre 9 ½ % sur le marché des capitaux. Malheureusement, le surendettement de l'économie allemande empêche la *Reichsbank* de diminuer son taux d'escompte.

De plus, les investissements faits en Allemagne, qu'ils viennent de l'étranger ou non, ne sont qu'en partie placés dans des investissements productifs – ce qui touche, selon Schacht, au cœur de la problématique des réparations. Il faut orienter les capitaux là où la productivité est la plus forte, pour pouvoir vendre à l'étranger et ainsi obtenir des devises permettant de payer les réparations.

La formation faible de capitaux en Allemagne, les taux d'intérêt trop élevés, la faible solvabilité du pays et le paiement des réparations sous la forme actuelle mènent à une situation impossible³⁴. Auprès de Montagu Norman, Schacht s'inquiète particulièrement du système

³³ Müller II, Band I, n° 59 « Bericht des Reichsbankpräsidenten an die Reichsregierung über die Lage der Reichsbank und über Fragen der Finanz- und Währungspolitik. 9. November 1928, 11 Uhr ». ³⁴ Müller II, Band I, n° 59 « Bericht des Reichsbankpräsidenten an die Reichsregierung über die Lage der Reichsbank und über Fragen der Finanz- und Währungspolitik. 9. November 1928, 11 Uhr », p. 210, italiques dans l'original.

européenne, parce que ses moyens d'action sont limités. Le pays est, depuis lui, sous contrôle financier de l'étranger. Tout ce que la *Reichsbank* peut faire est menacé par la politique étrangère et notamment la réaction de s'opposer au plan Dawes. En conséquence, les Allemands n'ont pu faire autrement que payer les annuités avec l'argent étranger qu'ils ont emprunté.

La situation économique a une conséquence paradoxale : en 1928, la *Reichsbank* se porte particulièrement bien. Le 7 février 1929, la couverture monétaire dépasse de vingt points les 40 % obligatoires. Mais cette stabilité traduit la dépendance de l'Allemagne vis-à-vis des capitaux étrangers. Schacht estime que « The Reichsbank at present is absolutely still in control of the German money market be it long-term or short-term »³⁵. En effet, l'utilisation du taux de l'escompte n'a pas d'influence sur les emprunts à l'étranger. De plus, la *Reichsbank* ne maîtrise que les titres dits de première classe, qui ne représentent qu'un faible pourcentage des 12 milliards de titres en circulation. « Altogether I have the feeling to be in a situation, which for external reasons I am not able to handle »³⁶.

À la veille de la réunion du Comité, Schacht est inquiet³⁷. Les liaisons sont en augmentation. Fin 1928, les emprunts extérieurs à court terme se sont encore accrus. La *Reichsbank* ne peut poursuivre la diminution du taux de l'escompte esquissée le 12 janvier 1929 car la situation est précaire à New York et à Londres. Les liquidités du marché immédiat sont absorbées par les bons du Trésor du Reich et de Prusse. En conséquence, Schacht estime impossible de déterminer le montant des réparations que l'Allemagne peut payer. Quoi qu'il arrive, les paiements seront impossibles s'il n'y a pas de changement structurel de l'économie allemande.

Aber wir haben heute schon soviel ausländisches Geld in Deutschland, teils auf dem Wege von langen Krediten, teils auf dem Wege von kurzen Krediten, teils in der Form von Erwerb mobiler Kapitalien, die man jeden Tag wieder, wenn auch vielleicht zu weichenden Kursen, hier in Deutschland verkaufen kann, daß nicht nur die Rückzahlung dieser Kapitalien eine schwere Erschütterung für Deutschland und eine Unterminderung seiner ganzen Wirtschaft bedeuten würde, sondern daß schon die Aufbringung der Zinsen und Tilgungsrate für diese Kapitalien für Deutschland heute eine unmöglich

³⁵ HARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, lettre de Schacht à Norman du 15 décembre 1928.

³⁶ Idem

³⁷ Müller II, Band I, n° 123, 7 février 1929.

lichkeit wäre, wenn nicht dauernd wieder neues Kapital hereinkäme, mit dem man die alten Fälligkeiten bezahlt³⁸.

Pour Schacht, l'État allemand est en banqueroute. Pour cette raison, Berlin ne peut prendre de nouveaux engagements dans le domaine des réparations. Schacht conclut : « [...] und deshalb ist nicht die Summe, die wir zu zahlen haben werden, das Entscheidende, sondern die Bedingungen, unter denen Deutschland das Geld verdienen kann, welches wir den Ausländern zu zahlen haben »³⁹.

Le 4 février 1929, après quelques contacts préliminaires avec Émile Moreau, gouverneur de la Banque de France, Schacht expose au gouvernement allemand sa tactique :

Bezüglich des sachlichen Inhalts betonten Präsident Schacht und die anderen Delegierten, daß sie willens seien, als gleichberechtigte Richter über ein internationales Problem zu urteilen und sich nicht in die Rolle des Angeklagten drängen lassen zu wollen; sie fassten ihre Aufgabe als eine überaus ernste, sachliche Arbeit auf mit dem Ziel eines positiven Ergebnisses und nicht mit der geheimen Absicht, die Verhandlungen zum Scheitern zu bringen⁴⁰.

Schacht n'a pas encore défini les solutions possibles aux réparations. Les experts allemands se retirent à Saarow-Pieskow pour préparer la conférence. Le 7 février, le banquier central annonce que la délégation à l'intention de troquer la protection des transferts contre la garantie d'un accroissement des débouchés économiques :

Falls es im Laufe der Pariser Verhandlungen zu der Frage der etwaigen Aufhebung des Transferschutzes kommen sollte, würde die deutsche Delegation darin nur einwilligen, wenn man Deutschland in einen Zustand versetze, aus dem heraus es selbst das Vertrauen haben könne, bei vernünftiger Wirtschaft einen gewissen Überschuß für Reparationen herauszuwirksamen. Der Transferschutz sei die stärkste Waffe und die höchstbezahlte Gengabe der Deutschen Delegation. Die Delegation werde bereit sein, ein gewisses Risiko zu übernehmen, wenn man uns die Grundlage zu einer solchen Wirtschaft schafft⁴¹.

En janvier 1929, les membres du comité des experts sont définitivement nommés. Bruxelles désigne Émile Francqui et Camille Gutt. Francqui est directeur de la Société générale de Belgique. Ancien

³⁸ *Ibidem*, p. 424.

³⁹ *Ibidem*, p. 425.

⁴⁰ Müller II, Band I, n° 119, « Reparationsbesprechung vom 4. Februar 1929, 17 Uhr im Wintergarten der Villa des Reichsaufßenministers und vom 7. Februar 1929, 12 Uhr in der Bibliothek der Reichskanzlei », p. 404.

⁴¹ *Ibidem*.

réfugié au Comité Dawes, il y a favorisé une synthèse entre les propositions françaises et anglaises, en suggérant d'une part la création d'une banque centrale allemande indépendante et unique et d'autre part en proposant de sécuriser les paiements des réparations en isolant des intérêts de revenus. Il est notamment à l'origine de la constitution d'une société hypothécaire émettrice d'obligations sur l'industrie allemande, qui permettait de prendre le relais des clauses commerciales du traité de 1925⁴². En 1926, ministre des Finances, il a agi en faveur d'une solution continentale pour stabiliser les monnaies belge et française, qui reposait sur une implication de l'Allemagne. Parallèlement aux négociations sur l'Entente Internationale de l'Acier, Francqui et Delacroix, banquier et ancien Premier ministre belge, répondent aux propositions de Schacht d'un accord financier permettant le retour d'Eupen et Malmédy au Reich⁴³. Cependant, l'arrivée au pouvoir de Poincaré entraîne l'abandon de ces plans, malgré l' entrevue de Thoiry en septembre 1926. À la Société générale de Belgique, Francqui favorise en outre les solutions européennes qui émergent autour du luxembourgeois Émile Mayrisch. En 1928 et 1929, alors que Mayrisch espère que l'Entente Internationale de l'Acier n'est qu'une étape vers la constitution de *trusts* continentaux, la banque émettre des actions de l'aciérie luxembourgeoise ARBED⁴⁴. Francqui réfléchit ainsi à l'échelle du continent, sans oublier de défendre les intérêts nationaux belges.

La France nomme Émile Moreau et Jean Parmentier. Ce dernier, ancien membre du Comité Dawes, est un spécialiste des dettes interalliées. Émile Moreau est le gouverneur de la Banque de France, qui a assisté Poincaré lors de la stabilisation du Franc en 1926-1928. Il est conscient de la nécessité d'un nouveau plan de paiement des réparations pour ratifier des accords sur les dettes interalliées et pour éviter le paiement d'échéances beaucoup trop lourdes pour le jeune Franc Poincaré.

La Grande-Bretagne est représentée par Lord Revelstoke et Josiah Stamp. Ce dernier est directeur de la Banque d'Angleterre et représente de fait Montagu Norman qui aurait préféré une prorogation du plan Dawes. La délégation italienne est composée de l'industriel Alberto Picelli, président de la Chambre Internationale de Commerce, assisté par Fulvio Suvich. Le Japon a envoyé Kengo Mori et Takashi Aoki, tous deux très discrets pendant les travaux du comité des experts. Les États-Unis sont représentés par Owen D. Young et Jack Pierpont Morgan,

⁴² Bussière, E., *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe, 1918-1935*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1992, p. 197.

⁴³ *Ibidem*, p. 269.

⁴⁴ *Ibidem*, p. 297.

membre de la JP Morgan & Co. Ancien membre de la délégation établie aux négociations de Paris en 1919, Morgan a été l'un des bailleurs de fonds privés les plus importants du Royaume-Uni et de la France pendant la Grande Guerre. Il est également engagé dans l'emprunt d'État de 1924 (emprunt Dawes). Membre du Comité Dawes⁴⁵, Owen Young est aussi un homme d'affaires à succès, créateur de la Radio Corporation of America (RCA). En janvier 1924, il a soutenu le projet de Schacht de Golddiskonbank.

Le 9 janvier 1929, l'Allemagne nomme Hjalmar Schacht et Albert Vögler⁴⁶. Le choix de Schacht comme premier représentant allemand est apparu au gouvernement du Reich comme une évidence. D'une part, le président de la Reichsbank est persuadé que des économistes peuvent régler ces problèmes bien mieux que ne le feraienr des hommes politiques. D'autre part, il est favorable, pour des montants assez réduits cependant, à la commercialisation de la dette voulue par les Français. Enfin, il est connu des experts des autres pays. Par contre, la désignation de Vögler n'a pas été aussi facile. Il a été nommé pour ses fonctions *Deutschen Industrie* (RDI), l'organisation patronale allemande. Le but est alors de calmer les critiques du patronat et particulièrement d'Alfred Hugenberg, dirigeant d'un groupe de presse et chef de la *Deutschnational-Volkspartei*⁴⁷. Si Vögler émet des doutes en décembre sur la capitalisation et la commercialisation des réparations, il accepte finalement en raison de son accord avec Schacht sur la capacité de paiement de l'Allemagne⁴⁷. La nomination de Vögler permet de faire endosser la responsabilité du futur plan à la droite nationaliste et aux meilleurs économiques.

Le mandat des experts est le suivant :

Les Gouvernements allemand, belge, britannique, français, italien et japonais, comme suivi à la décision de Genève du 16 septembre 1928, dans laquelle il a été convenu d'instituer un Comité d'experts financiers indépendants, confient à ce Comité l'élaboration de propositions pour un règlement complet et définitif du problème des réparations. Ces propositions devront comporter un règlement des obligations qui résultent des traités et accords existant déjà entre l'Allemagne et les Puissances créancières. Le Comité

⁴⁵ La nomination officielle des délégués allemands a lieu le 9 janvier 1929. Müller II, Band I, n° 99 « Ministerbesprechung vom 9. Januar 1929. 11 Uhr ».

⁴⁶ ADAP, Serie B, Band X, n° 240 « Der Reichsminister des Auswärtigen Stresemann an Generaldirektor Vögler, Berlin den 28. Dezember 1928 ». Une note évoque une lettre du 30 décembre 1928 de Silverberg à Stresemann.

⁴⁷ Müller II, Band I, n° 99.

établiera son Rapport aux Gouvernements ayant participé à la décision de finiré ainsi qu'à la Commission des Réparations⁴⁸.

Schacht a demandé des garanties : le comité sera indépendant et sera consulté par son gouvernement sur tout fait concernant la politique allemande des réparations⁴⁹. Cela signifie aussi que le gouvernement allemand n'avance pas de chiffres pour des annuités acceptables par l'Allemagne.

Le Comité des experts peut enfin se réunir après de longs mois de discussions, qui ont révélé trois grandes problématiques. L'inquiétude économique grandissante souligne la nécessité de relancer le circuit des échanges, alors qu'une certaine appréhension régne sur la situation du franc et du *Reichsmark*. Le problème de la stabilisation des monnaies domine ainsi comme une part importante des travaux des experts. Ensuite, les Puissances concernées par la réunion du Comité devront faire accepter le plan par les Parlements, éviter sa remise en cause à moyen et long termes et le faire apparaître comme suffisamment solide pour stabiliser un ordre européen satisfaisant pour tous. Mais les membres du Comité Young ne sont que des experts. Ce hiatus entre les buts politiques impliqués par les travaux même du Comité et les compétences essentiellement techniques des experts pose le problème de leur marge de manœuvre. Schacht, avocat à l'hiver 1928 d'une stricte indépendance des experts, réagit à ce hiatus par un durcissement de ses positions. Dans ces conditions, les travaux des experts peuvent-ils se dérouler sans heurts ?

La conférence des experts

Le 9 février 1929, lors d'une réunion officielle des experts à la Banque de France, Owen D. Young est nommé président du Comité, dont le siège est Paris. Les sessions se déroulent à partir du 11 février 1929 à l'Hôtel George V⁵⁰.

⁴⁸ Papy, A., *Le plan Young*, Paris, Les Éditions internationales, 1930, p. 30.
⁴⁹ Bertrand, H., *Le docteur Schacht*, Paris, NRF Gallimard, 1939, p. 43.
⁵⁰ Banque de France, 14892003/3/11. « Documents de réunion de M. Moret », 9 février 1929.

Les discussions du Comité des experts⁵¹

Deux types de questions se posent aux experts. Les questions techniques concernent la mobilisation et la capitalisation de la dette allemande, la création de la Banque des règlements internationaux, la division des annuités en parts inconditionnelle et conditionnelle et la clause de protection des transferts. Ces aspects techniques sont résolus assez rapidement par les experts, même si les débats sont parfois houleux. Mais ils dépendent d'une autre question, fondamentalement politique : la définition du montant des annuités, c'est-à-dire la remise en cause ou non du montant défini en 1921 de 132 milliards de *Reichsmark*. Les négociations se déroulent en trois phases : en février et mars, les questions discutées sont techniques. Dans les semaines suivantes, la question des annuités est abordée sans être résolue. Mais au début du mois de mai, Schacht et l'Allemagne finissent par céder et permettent la signature du rapport final.

Les questions techniques sont négociées en deux temps : en février et en mars pour les aspects qui ne dépendent pas du montant des annuités et à la fin du mois de mai pour ceux qui en dépendent. Pendant la première phase, sont émises diverses idées reprises par le rapport. Le 18 février, par exemple, la délégation française propose la division des annuités en deux parts, l'une conditionnelle, l'autre inconditionnelle. La première, en cas de difficultés, pouvait ne pas être payée ; la seconde devrait l'être.

Pendant cette première période émerge également la clause la plus originale du plan des experts : la création de la Banque des règlements internationaux (BRI). Schacht s'est attribué la paternité de la BRI⁵² : le 25 février 1929, il suggère à Young une sorte de caisse de compensation⁵³. Néanmoins, la BRI est une création commune de l'ensemble des experts et particulièrement d'Owen Young, qui en a fait la promotion. Pour Schacht, la création de la BRI doit métamorphoser les réparations en problème strictement économique. Ses profits comblent la différence entre ce que l'Allemagne estime pouvoir payer et ce que les puissances créancières demandent. La BRI participera également au financement du commerce international, aidant l'Allemagne à accroître

ses exportations⁵⁴. En clair, cette banque aidera à corriger les structures de l'économie allemande et à accroître sa solvabilité.

Alors que, lors des cinq premières séances, les délégués allemands attirent l'attention de leurs confrères sur l'incapacité de l'Allemagne à payer des sommes trop élevées, les premiers contacts sont pris entre Schacht et Stamp, délégué britannique, pour la définition du montant des annuités⁵⁵. Puis, à partir du 22 mars 1929, la question des annuités devient essentielle aux yeux des Français. Schacht et Vöger prennent de grandes précautions pour qu'aucun reproche ne puisse leur être apporté en cas de rupture des discussions⁵⁶. Rapidement, les experts établissent qu'un fossé sépare les Allemands des autres. Les créanciers demandent alors de définir une position commune : le 4 avril, le premier memorandum Young est soumis au Comité, les experts du Reich et leur gouvernement ayant été informés auparavant⁵⁷. Schacht, pessimiste, estime que son point de vue n'a pas été pris en considération.

Schacht discute du premier memorandum Young avec chacune des délégations créancières sous la présidence de l'Américain. Ces contacts soulignent les craintes de Schacht : les créanciers réclament 2,9 milliards de *Reichsmark* par an, une somme plus élevée que les annuités du plan Dawes. Peu avant le 22 mars, Schacht a communiqué à Young son point de vue⁵⁸ : la réduction du nombre des annuités de 58 à 37 ; la division des annuités en 4 parts dont deux protégées et une en nature ; l'établissement des annuités à 1 500 millions de RM. En réponse, les créanciers proposent le 13 avril 1929 2 198 millions de *Reichsmark* par an. Le 17 avril, Schacht publie le premier mémorandum de la délégation allemande⁵⁹.

Ce texte repose sur deux principes : accorder les demandes des créanciers et la capacité de l'Allemagne à payer et éviter toute régression de la qualité de vie allemande. En conséquence, le paiement des réparations doit résulter d'un excédent d'exportations. Or, depuis 1924, le commerce extérieur est déficitaire de 10 milliards de RM et le Reich porte⁶⁰.

⁵¹ Müller II, Band I, n° 152 « Bericht des Reichsbankpräsidenten über die Pariser Sachverständigenkonferenz. 12. März 1929 ».
⁵² Sur la correspondance entre les deux hommes : BRI, BR07, « Committee of experts ».
⁵³ Müller II, Band I, n° 152.

⁵⁴ Müller II, Band I, n° 164. « Bericht der beiden deutschen stellvertretenden Delegierten über die Pariser Sachverständigenkonferenz. 29. März 1929 ».
⁵⁵ Müller II, Band I, n° 160, « Bericht der beiden deutschen Hauptdelegierten über die Pariser Sachverständigenkonferenz. 22. März 1929, 16 Uhr ».
⁵⁶ BARCL Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, « Reichsbank, 1923-1930, Bemerkungen zur Kolonialfrage », document signé par Kastl.

⁵⁷ Clavert, F., « Banque de France et Reichsbank face aux négociations du plan Young », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, tome 39, 2-2007.
⁵⁸ Schacht, H., *76 Jahre... op. cit.*, p. 313.
⁵⁹ BRI, BR07, « Committee of experts, Draft regulations of the "Clearing House" », Schacht's Memo. to Mr Young.

s'est endetté de 15 milliards de marks-or. Pour les experts allemands, les réparations ont ainsi entraîné une perte de substance économique, un endettement exceptionnel, une diminution du niveau de vie et un chômage de 2,5 millions de personnes. Ainsi, pour dégager des sources de paiement, l'Allemagne demande la fin des contrôles étrangers et des charges pesant sur l'économie du Reich dans le nouveau plan.

La troisième partie du rapport s'attache à énoncer les conditions de réussite d'un nouveau système des réparations. L'économie allemande a besoin d'être renforcée. À cette fin, le mémorandum allemand suggère que l'on rende des colonies à Berlin pour améliorer son approvisionnement en matières premières. Schacht et Vöglar posent en outre implicitement la question du couloir de Danzig : la perte de territoires orientaux a miné l'agriculture allemande et empêche un fonctionnement normal de l'économie de Prusse-Orientale⁶⁰. Ces facteurs entravent le bon fonctionnement du commerce extérieur du Reich. En compensation, les autres puissances doivent accepter les biens allemands pour améliorer ce commerce extérieur et la capacité de paiement du Reich : « [...] it [the committee] should state that one cannot expect payments from an industrial country without permitting it to sell its goods on foreign markets, and that by figuring the amounts to be paid by Germany the here existing discrepancy has been taken into consideration »⁶¹.

Enfin, la dernière partie du mémorandum prévoit 37 annuités de 1650 millions de marks-or, payables selon deux schémas. Dans le premier cas, les créanciers acceptent un retour des colonies au Reich et une diminution des entraves aux exportations allemandes. L'annuité est alors divisée en quatre. 450 millions sont inconditionnels. De 225 millions à 650 millions selon l'année voient leur transfert protégé : en cas de difficultés, l'Allemagne payera en marks et non en devises. Une troisième part est pleinement protégée. La 4^e partie de l'annuité est inconditionnelle, payée en nature et diminue de 750 millions à 200 millions au fil du temps. Si les créanciers refusent les conditions du mémorandum, seules les livraisons en nature ne sont pas protégées. Le reste est divisé en deux : une part avec protection des transferts, une part couvrant l'ensemble des créances de l'Allemagne.

Le mémoire déclenche une tempête au sein du Comité. La première hypothèse qui implique des concessions coloniales et douanières est immédiatement écartée : son contenu politique s'éloigne de la mission attribuée au comité. La seconde hypothèse suscite une levée de boucliers. Elle ne mentionne pas le lien entre les dettes interalliées et le paiement des réparations qui semblait acquis. Elle ignore la mobilisation et la commercialisation des réparations, condition essentielle pour la France et n'inclut pas un paiement inconditionnel de l'emprunt Dawes. Enfin, Moreau, soutenu modérément par Revelstoke et abondamment par Pirelli, pense que le mémorandum n'essaie pas de satisfaire les intérêts minimums des créanciers⁶². Young tente une médiation : il propose que les experts se cantonnent aux dix premières années car il est impossible de prévoir l'évolution économique au-delà. Cette procédure de discussion est acceptée contre l'avis de Moreau : une crise grave éclate et dure jusqu'au début du mois de mai.

À la mi-avril, le gouvernement allemand reproche à Schacht son insouciance⁶³. Le 19, le délégué britannique Revelstoke meurt et les travaux du Comité sont ajournés : les experts allemands se rendent à Berlin pour discuter avec leur gouvernement⁶⁴. Conscient de la gravité de la crise, Schacht demande une entrevue à Moreau qui la lui refuse. Pierre Quesnay, secrétaire de la délégation française et directeur des études générales de la Banque de France, accepte de le recevoir, sans résultat. Le 23 avril, le comité de rédaction du rapport final est créé : l'échec de la conférence est envisagé.

Le contexte monétaire allemand modifie alors les rapports de force au sein du comité Young. La couverture du *Reichsmark* en or et devises diminue et approche la limite des 40 %⁶⁵. Une solution acceptable pour tous les délégués devient alors possible : cette petite crise monétaire montre qu'un échec de la conférence déstabiliserait les monnaies⁶⁶. Il ouvre alors la troisième phase des travaux des experts.

⁶⁰ ADAP, Serie B Band XI, n° 75. « Der Präsident des Reichsbank-Direktoriums Schacht an den Reichsminister des Auswärtigen Stresemann, 16.02.1929 » et n° 94 « Der Präsident des Reichsbank-Direktoriums Schacht an den Reichsminister des Auswärtigen Stresemann, 26.02.1929 ».

⁶¹ BRI, BR07. « Committee of experts, Annexe 13, Memorandum by the German group dated April 17th 1929 », p. 4.

⁶² BDF, 148920303/11, Comité d'experts, documents de réunions de M. Moreau, Février-juin 1929, mercredi 17 avril 1929.

⁶³ ADAP Serie B Band X, n° 161, 164 et 165, échange de lettres Schacht-Stresemann et commentaires de l'ambassadeur Hoesch.

⁶⁴ Müller II, Band I, n° 175. « Ministerbesprechung vom 19. April 1929, 18 Uhr ». Müller II, Band I, n° 190, « Besprechung über die Reparationslage. 1. Mai 1929 », Müller II, Band 1, n° 190, « Besprechung über die Reparationslage. 1. Mai 1929, 17.30 Uhr ». Schacht explique qu'à la fin d'avril la Reichsbank a perdu 320 millions de RM en devises en trois jours. La couverture est tombée à 42 %. Schacht refuse de relever le taux de l'escrope pour ne pas donner un signal d'alarme.

⁶⁵ Müller II, Band I, n° 185, « Besprechung über reparationspolitische Angelegenheit », ten. 29. April 1929, 12 Uhr », en note.

Le 2 mai 1929, Schacht propose une annuité de 2050 millions de Reichsmark. Le 4 mai, Young prépare un mémorandum utilisant ce chiffre, refusé par Moreau pourtant soumis à de fortes pressions. Schacht écrit à Young qu'il accepte son mémorandum, malgré quelques réserves. Il discute parallèlement avec Stamp, chargé du rapport final, et publie une réponse au mémorandum Young le 17 mai. Le 20 mai, les créanciers proposent des annuités de 2198 millions, soit les deux milliards proposés par Young et certains paiements supplémentaires comme le remboursement de l'emprunt extérieur de 1924. Moreau et Francqui estiment que cette offre est à prendre ou à laisser. Le 21 mai, la démission de Vögler⁶⁷, second délégué allemand, est annoncée. Schacht rencontre néanmoins plusieurs représentants des pays créanciers, dont Quesnay, et les négociations reprennent sous un aspect désormais essentiellement technique : Schacht a renoncé à démissionner et a accepté les chiffres du mémorandum allié⁶⁸. Le 31 mai, l'épineuse question des marks belges et certaines questions techniques retardent encore la conclusion des travaux du Comité. Une solution est trouvée le 4 juin. Trois jours après, le rapport est signé.

Deux types d'explications sous-tendent l'évolution des discussions au sein du Comité Young. D'une part, les relations entre Schacht et les autres délégués éclairent certains aspects des négociations. D'autre part, le comportement de Schacht dépend de ses relations avec le gouvernement du Reich, des rapports de force monétaire entre la *Reichsbank* et la Banque de France et de l'évolution générale de l'économie allemande.

Les relations entre les délégations créancières et la délégation allemande

Les relations entre les délégations des pays créanciers et la délégation allemande sont marquées par trois aspects : les liens entre Schacht et Moreau, l'empoisonnement des relations entre Francqui et Schacht au sujet des marks belges, et, enfin, l'incapacité de Schacht à diviser Britanniques et Français.

Les réparations concernant plus particulièrement l'Allemagne et la France, les relations entre les délégations de ces deux pays ont rythmé

⁶⁷ Müller II, Band I, n° 203 « Reparationspolitische Besprechung, 18. Mai 1929 ». La démission de Vögler s'explique par des pressions exercées par des membres du *Reichsverband der Deutschen Industrie* : von Borsig, Thyssen, von Siemens, Kraemer, Bücher, Pietrowski (AEG). Thyssen a apparemment demandé la transmission à Kastl qui n'a pas cédé.
⁶⁸ BdF, 1489200303/II, Comité d'experts, documents de réunions de M. Moret, Février-juin 1929, mardi 21 mai 1929.

les travaux du Comité. La délégation française est dirigée par Émile Moreau, gouverneur de la Banque de France de 1926 à 1930. A partir de la mi-mars, leurs discussions deviennent conflictuelles, malgré la médiation de Pierre Quesnay, secrétaire de la délégation française.

Le choix de ces deux personnes est très problématique. Briand avait dès lors en décembre 1928 à Stresemann : les Allemands devraient apprendre à Schacht ce qu'est l'« esprit de Locarno ». Le ministre allemand aurait pu tenir des propos similaires sur Moreau⁶⁹. Ni ce dernier, ni Schacht ne semblent favorables à la politique de leurs ministères des affaires étrangères. Les deux hommes ont en outre des conceptions différentes du rôle des Banques centrales. Ils donnent tous deux un grand rôle aux instituts d'émission, mais le rôle du politique est envisagé différemment. Schacht se rapproche plus de Montagu Norman que de la vision très politique d'Émile Moreau⁷⁰. Toutefois, Schacht s'implique dans des questions politiques comme la question des marks belges. Sa vision des rapports entre politique et monnaie change nettement à partir de 1929 : il recherche des concessions politiques, comme le retour des colonies allemandes, lors des négociations sur le plan Young.

Le comportement général de Schacht renforce la défiance des autres experts. Il loge à l'écart des autres membres du Comité. Il prend l'initiative de rencontrer des « amis » français, dont au moins un député de l'opposition. Les 19 et 22 avril 1929, lors d'entrevues en présence de Quesnay, Moreau reproche à l'Allemand d'avoir rompu la confiance régissant entre les délégués. Schacht répond par une demande de négociation bilatérale franco-allemande, immédiatement refusée. Cette proposition a été également faite aux Belges. La rupture est alors probable, d'autant plus qu'un autre problème émerge : les marks belges.

Pendant la Première Guerre mondiale, les Allemands ont introduit en Belgique le mark, fondé sur un emprunt-or contracté par les provinces belges. Ces marks sont restés à disposition de l'Etat belge, mais ont perdu toute valeur avec l'hyperinflation de 1923. Le Comité Young apparaît aux Belges comme une occasion pour obtenir une compensation : le 9 novembre 1928, Bruxelles n'accepte de participer à un règlement des réparations qu'à la condition qu'il contienne une solution à la question des marks belges. Le Comité réuni, le problème des marks belges se conjugue vite aux discussions des experts sur le siège de la future Banque internationale, que Bruxelles revendique au grand dam

⁶⁹ ADAP, Serie B, Band X, n° 193 et 208.

⁷⁰ Schirmann, S., *Quel ordre européen ? De Versailles à la chute du III^e Reich*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 160.

des experts allemands⁷¹, et aux litiges internationaux liés à Eupen et Malmédy, deux cantons germanophones rattachés à la Belgique par le traité de Versailles.

En accord avec son gouvernement, Francqui contacte Schacht dès le troisième jour de réunion du Comité⁷². Le président de la *Reichsbank* rapporte la discussion à l'*Auswärtiges Amt* et propose de discuter également d'un retour d'Eupen et Malmédy au Reich⁷³. À la demande de Paul Hymans⁷⁴, ministre belge des affaires étrangères, le chancelier Müller accepte que Schacht et Francqui discutent des marks belges, en marge du Comité⁷⁵. Peu enthousiaste, le chancelier demande au président de la *Reichsbank* de ne pas conclure d'accord tant que la somme finale des réparations n'est pas connue. Il admet qu'il est possible de discuter à cette occasion d'un retour éventuel d'Eupen et Malmédy au Reich. Schacht et Francqui se rencontrent le 21 mars à l'hôtel Georges V⁷⁶ entre les deux hommes se dégradent rapidement. Schacht refuse de parler de « marks belges », qui n'existent pas aux yeux de la *Reichsbank*⁷⁷. Il propose cependant de reprendre les discussions de 1926 avec Delacroix sur les questions territoriales⁷⁸. Le président de la *Reichsbank* espère que cette proposition pousse Francqui à être plus conciliant pendant les sessions du Comité des experts. De son côté, le Belge, « enfant terrible »⁷⁹ de la conférence, refuse d'aborder la question d'Eupen et Malmédy⁸⁰. Il ne reconnaît pas la légitimité des négociations de 1926, auxquelles il a pourtant participé⁸¹. Le chancelier Müller doit finalement intervenir⁸² : il n'est pas question de mettre en danger les

⁷¹ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3 « Reichsbank, 1923-1930, Géheim! Bankausschuss unter dem Vorsitz von Lord Revelstoke », 72 Müller II, Band I, n° 152.

⁷³ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/5, « Belgien Markfrage, Paris 1929 », Schacht à Stresemann, 5 mars 1929.

⁷⁴ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/5, « Abschrift von Schubert », Genève, 13 mars 1929.

⁷⁵ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/5, Müller à Schacht, 15 mars 1929.

⁷⁶ BRI, BR07, compte rendu d'un entretien ayant eu lieu le 21 mars à l'Hôtel George V entre le Dr Schacht et MM. Francqui et Guitt.

⁷⁷ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/5, Schacht à Müller, 8 mai 1929.

⁷⁸ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/5, Schacht à Francqui, 8 mai 1929.

⁷⁹ Müller II, Band I, n° 139, « Bericht Geheimrat Kastis über die Sachverständigenkonferenz, 1. März 1929 ».

⁸⁰ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Francqui à Schacht, 6 mai 1929.

⁸¹ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Francqui à Schacht, 8 mai 1929.

⁸² BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Müller à Schacht, 18 mai 1929.

négociations sur les réparations. Schacht approuve et propose de reprendre les discussions après la conclusion des travaux du Comité⁸³. La situation s'envenime : Hymans se plaint auprès de Stresemann⁸⁴ et Francqui refuse de signer le rapport s'il n'y a pas de solution aux marks belges⁸⁵. Après une intervention maladroite de Parker Gilbert en faveur des Belges⁸⁶, Bruxelles et Berlin retirent à leurs délégués leurs pouvoirs de négociation sur cette question⁸⁷. Toutefois, les Belges refusent toujours de signer le rapport le 31 mai⁸⁸. Moreau indique que certains experts ont décidé d'appuyer les Belges. Il propose un paiement à la Belgique de 25 millions par ans pour 37 ans. Kastl, remplaçant de Müller, et Schacht refusent une telle solution. La médiation de Stresemann permet de débloquer la situation : l'Allemagne se déclare prête à négocier avec la Belgique sur les marks belges et la ratification du plan Young est soumise au règlement germano-belge⁸⁹. Young approuve le ministre allemand le 1^{er} juin⁹⁰, suivie par la Belgique⁹¹. Un accord du 13 juillet 1929 prévoit 37 annuités inconditionnelles, payables en nature en cas de difficultés.

Les relations de Schacht avec les délégations française et belge dépendent également de sa tactique générale pendant les sessions du Comité. Or, le fait qu'à partir du 17 avril 1929 la réussite du Comité est conditionnée par des concessions de Schacht démontre l'échec de sa tactique face aux délégations créancières⁹². Le président de la *Reichsbank* voulait une expertise de la capacité de paiement du Reich qui aurait été nécessairement favorable à l'Allemagne. Par ce biais, il cherchait à mettre fin aux limitations de souveraineté, à limiter le montant des annuités pour réduire le risque pesant sur le mark lié à la fin de

⁸³ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Schacht à Müller, 24 mai 1929.

⁸⁴ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Stresemann à Schacht, 25 mai 1929.

⁸⁵ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Francqui à Young, 27 mai 1929.

⁸⁶ Müller II, Band I, n° 212, Schacht à Müller, 27 mai 1929.

⁸⁷ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Hoesch à Müller, 30 mai 1929.

⁸⁸ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Hoesch à Stresemann, 31 mai 1929.

⁸⁹ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, Stresemann à Hoesch, 31 mai 1929.

⁹⁰ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht N/1294/5, télégramme de Schacht, 1^{er} juin 1929.

⁹¹ Annex III du plan Young, concernant une lettre de Schacht à Young du 3 juin 1929 qui décrit cette démarche, la lettre du 4 juin de Kastl à Lamont qui explique que l'Allemagne renonce à évoquer les questions territoriales et la lettre de Francqui à Young du 4 juin 1929 qui accepte la démarche proposée.

⁹² Voir les notes de Moret, BDF, 1489200303/11, Comité d'experts, documents de réunions de M. Moret, Février-juin 1929 ; la version de Schacht est dans une lettre à Young du 23 avril 1929, BRI, BR07, Schacht à Young, 23.4.1929.

deutsche Gruppe nicht blüft, daß es ihr vielmehr mit der bishierigen Weigerung, auf unannehmbare Forderungen einzugeben, ernst sei. Auch bei den Franzosen beginne man innerlich unserem Standpunkt zu begreifen. Die Ablehnung zeige sich nur äußerlich in der Presse.¹⁰²

Mais le président de la *Reichsbank* cède, au début du mois de mai, en acceptant la somme de 2050 millions de *Reichsmark* d'annuité. Finalement, les contreparties obtenues par l'Allemagne semblent être suffisamment importantes : la fin des limitations de souveraineté, le changement du statut de la *Reichsbank*, de meilleures relations avec les autres pays et l'accord prévu sur l'évacuation des deux dernières zones occupées. Le 25 mai 1929, il explique ainsi à Moreau que la question des chiffres est désormais secondaire car, quelle que soit la somme inscrite dans le rapport, l'Allemagne ne peut pas payer plus de 1600 millions de *Reichsmark* par an. Ce sont donc les autres aspects du règlement qui intéressent Schacht¹⁰³.

Le rapport des experts est rendu le 7 juin 1929 aux gouvernements qui ont signé la déclaration de Genève, aux États-Unis et à la Commission des réparations. Il contient 12 parties et 8 annexes. Les deux premières parties rappellent la constitution, le mandat et le déroulement du Comité. La troisième partie résume notamment l'« orientation » générale du Comité Young qui se situe dans la filiation du Comité Dawes : tenir d'analyser le problème des réparations avec un esprit d'expertise, sans ignorer que certaines limites sont imposées par les enjeux politiques. La quatrième partie, complétée par l'annexe I, est consacrée à la Banque des règlements internationaux, pierre angulaire du plan Young. Les experts estiment que « [...] la Banque constituera un instrument utile pour ouvrir de nouveaux débouchés au commerce et aux échanges internationaux et contribuera ainsi à résoudre le problème particulier de l'Allemagne sans empiéter sur l'activité des établissements existants ».

La BRI sera dirigée par les banques centrales qui disposent des droits de vote à l'Assemblée générale et au Conseil d'Administration. Son capital devrait être de 100 millions de dollars. Ses bénéfices permettront la constitution d'un fonds de réserve. La Banque de France et la *Reichsbank*, tant qu'il y a paiement des réparations, obtiennent chacune un membre supplémentaire au Conseil d'Administration. Surtout, elle placera le paiement des réparations sur une base commerciale, apportant une souplesse certaine aux paiements et à leur transfert par sa faculté d'accorder ponctuellement un crédit, en disposant de la possibilité de placer des *Reichsmark* en Allemagne afin de rendre une partie de

¹⁰² *Ibidem.*

¹⁰³ BDF, 1482/003/11, documents de réunions de M. Moret, 25 mai 1929.

l'annuité au Reich tout en fournissant des devises pour le transfert des paiements allemands. En outre ces possibilités de crédit pourront être utilisées dans l'intérêt du commerce international, pour stabiliser les échanges, pour faciliter les paiements et enfin pour encourager la coopération entre les banques centrales.

La portée de la BRI va ainsi bien au-delà du paiement des réparations, d'autant plus que cette création s'inscrit dans un mouvement plus large. En effet, dès la Conférence de la paix à Paris, Lloyd George propose en avril 1919, sur suggestion de l'économiste John Maynard Keynes, le lancement d'un emprunt de 1,5 milliards de livres sterling pour l'Europe centrale et orientale. Ce plan prévoit notamment la mise en place d'un fonds de roulement. L'objectif du Premier ministre britannique est de sécuriser le système des réparations. De plus, parallèlement aux courants de réflexion sur l'union politique comme *Pan-Europe* de Coudephove-Kalergi, des personnalités comme Walter Rathenau, Joseph Caillaux, ministre français des Finances en 1925, Emile Hantos, Hongrois, pensent une Europe économiquement organisée. L'*Appel aux Européens*, adressé à la SDN le 12 mars 1925, fonde la paix européenne sur la paix économique, qui repose sur une Union dominante européenne (UDE). L'UDE s'organise, créant des comités dans divers pays européens. Ces diverses propositions facilitent l'émersion de l'idée d'un institut financier européen, exprimée en 1929 dans un ouvrage de Francis Delaissi, *Les deux Europes*. La préface en est écrite par le financier belge Dannie Heinemann, qui en appelle à des efforts de régulation de l'économie européenne, comme un institut financier préfigurant une banque centrale continentale¹⁰⁴.

Le plan Young prévoit la division des annuités en une part inconditionnelle de 660 millions de *Reichsmark* et en une part différable. Outre la première année, transition d'un plan à l'autre, les 36 premières années vont de 1685 à 2429 millions de RM, soit 1988 millions de RM en moyenne, auxquels se rajoute le paiement de l'emprunt Dawes. À partir de l'annuité 1966/1967, les sommes diminuent fortement. Une part des annuités peut être mobilisée. Les livraisons en nature sont progressivement supprimées.

Le budget du Reich et la Compagnie des chemins de fer allemands (*Reichsbahn*) sont les deux sources du paiement des annuités. A l'exception des gages sur la *Reichsbahn* garantissant les paiements de l'emprunt extérieur allemand de 1924 (emprunt Dawes), les experts souhaitent la fin de tout gage ou hypothèque. La *Reichsbahn* versera pendant 37 ans le produit d'une taxe d'un montant de 660 millions de

¹⁰⁴ Schumann, S., *Quel ordre européen... op. cit.*, p. 82 à 86.

Reichsmark sur le compte de la BRI à la *Reichsbank*. Les obligations industrielles allemandes du plan Dawes disparaissent. Le gouvernement allemand est invité à abaisser sa fiscalité.

En cas d'incapacité de paiement, le gouvernement allemand peut demander un moratoire, avec un préavis de 90 jours, sur le transfert de la partie différable de l'annuité. Dans certains cas, une partie de ce paiement peut être suspendue. Un Comité consultatif spécial examine alors les conditions économiques et monétaires allemandes et soumet un rapport conseillant des mesures à prendre pour rétablir la situation normale. Le moratoire ne peut dépasser deux ans.

La neuvième partie aborde le thème de la liquidation du passé. Les experts recommandent que les gouvernements résolvent les questions financières reliées à la guerre ou au traité de paix. Mais ils n'ont pas s'entendre sur les détails : ils laissent les gouvernements s'en charger.

Pourquoi Schacht a-t-il signé le rapport des experts ?

Signer le rapport du 7 juin 1929 a été difficile pour Schacht¹⁰⁵, qui pensait que l'Allemagne ne pouvait payer plus de 1650 millions de *Reichsmark*. Pour quelles raisons accepte-t-il un plan dont l'annuité la plus importante est proche de 2500 millions ?

La crise du comité Young en avril a été causée en grande partie par Schacht. Mais, après un séjour en Allemagne, le président de la *Reichsbank* a fini par céder : les pressions du gouvernement du Reich ont eu des effets sur Schacht d'une part et le contexte monétaire est défavorable à la *Reichsbank* d'autre part.

Dans un premier temps, le gouvernement allemand n'empêtre pas sur les pouvoirs des délégués allemands malgré une polémique sur des déclarations supposées du gouvernement au dernier semestre de 1928¹⁰⁶. Schacht encourage le gouvernement à lier le plan Young à une réforme budgétaire interne et soutient à cette fin une proposition des experts américains de la faire figurer dans le rapport. Il espère ainsi encourager un changement de la politique budgétaire¹⁰⁷. Seul un incident oppose alors Schacht et Stresemann : dans les premiers jours d'avril, un ancien membre de l'*Auswärtiges Amt*, Kühlmann, utilise des propos de Schacht lors d'entrevues avec des personnalités britanniques sur les colonies¹⁰⁸. Le ministre a su apaiser ce conflit.

¹⁰⁵ Schacht, H., *76 Jahre ... op. cit.*, p. 305.

¹⁰⁶ Müller II, Band I, n° 130, 184 et 188 – correspondance entre Stresemann et Schacht.

¹⁰⁷ Müller II, Band I, n° 152.

¹⁰⁸ ADAP, Serie B Band XI, n° 157, 161, 164, 165, 193 notamment. Il semble que von Schubert a joué à cette occasion le rôle d'intermédiaire entre Schacht et Stresemann.

Dans un second temps, le gouvernement allemand s'inquiète des propos de Schacht, mais ne communique son avis que sur demande des autorités britanniques. Lorsque le mémorandum des experts allemands du 17 avril 1929 est publié, le gouvernement envisage un plan provisoire de 1650 millions qui permettrait d'alléger le budget du Reich et de répondre aux demandes françaises de mobilisation. Néanmoins, le gouvernement, toujours hésitant, refuse encore d'influencer Schacht¹⁰⁹ : Berlin craint l'échec imminent, refuse que les experts allemands n'en portent la responsabilité. Finalement, le Cabinet demande une entrevue avec ses experts pour leur faire connaître son avis¹¹⁰. Il faut répondre au mécontentement de Stimson, ministre d'Etat américain, au sujet du mémorandum de Schacht¹¹¹.

Le *Auswärtiges Amt* rassure les Britanniques sur la question des colonies et fait savoir aux États-Unis, par l'intermédiaire de Parker Gilbert, que l'Allemagne est prête à faire des concessions. Cette « pression toutes n'a pas que le gouvernement allemand s'oppose aux négociations politiques de Schacht¹¹². Mais il doit faire attention à la situation interne de l'Allemagne. La DVP et le *Zentrum* menacent de rompre la coalition sur des questions budgétaires, alors que les difficultés économiques s'accroissent. Le nombre de chômeur a dépassé les trois millions¹¹³ et l'opposition au régime est stimulée. Stresemann sait qu'il faut éviter un revers en politique étrangère et veut en outre éviter une conférence intergouvernementale qui prendrait la suite du Comité tripartite d'échec¹¹⁴.

Dans un troisième temps, le gouvernement donne son avis sans que les experts ne le sollicitent, mais toujours sans exercer de pression

pour apaiser les tensions entre les deux hommes. V. Krüger, P., *Die Außenpolitik... op. cit.*, p. 482.

Müller II, Band I, n° 173 « Besprechung über Reparationsfragen. 17. April 1929, 13 Uhr », Müller II, Band I, n° 174 « Besprechung über Reparationsfragen. 19. April 1929, 9 Uhr », Müller II, Band I, n° 175 « Ministerbesprechung vom 19. April 1929, 18 Uhr ».

ADAP Serie B Band XI, n° 105 « Der Botschafter in Washington von Prittwitz und Götzen an des Auswärtige Amt, Washington, den 24. April 1929 » et n° 196 « Der Botschafter des Auswärtigen an die Botschaft in Washington, Berlin, den 23. April 1929 ». Krüger, P., *Die Außenpolitik ... op. cit.*, p. 482.

111 Müller II, p. 478.

112 Schubert, S., *Crise, coopération économique et financière entre États européens, 1929-1933. Études générales*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France 2000, p. 70.

113 Müller II, Band I, n° 190, « Besprechung über die Reparationsfrage. 1. Mai 1929, 17.30 Uhr.

formelle sur eux. Le 1^{er} mai, lorsque les chiffres du nouveau mémorandum Young sont connus, le gouvernement fait connaître à Schacht son opinion¹¹⁷, le banquier étant à Berlin. Le chancelier estime que le refus de la proposition Young mettrait le gouvernement en danger. Contre sa propre conviction, Schacht se déclare prêt à accepter le « sacrifice » qui représente ces chiffres :

Reichsbankpräsident Dr. Schacht möchte keinen Zweifel daran lassen, daß wenn er unterschreibe, er gegen seine Überzeugung handele. Er würde aber im Interesse des Vaterlandes dieses Opfer des Intellekts bringen, aber sich nach seiner Unterschrift zurückziehen. Er fühle sich nicht befugt, das Schicksal Deutschlands in sein Hand zu nehmen.¹¹⁸

En clair, il demande au gouvernement d'endosser la responsabilité de l'acceptation des chiffres proposés par Young. Rudolf Hilsdorf, Julius Curtius, ministre de l'Economie et membre de la DVP, et le président de la *Reichsbank* jugent simplement que les chiffres allemands (1650 millions de RM) sont déjà trop élevés. Pour eux, une crise est inévitable à moyen terme. Elle provoquera une diminution du niveau de vie allemand¹¹⁹. Dans ce contexte, Schacht préférerait ne pas signer le plan Young, afin de conserver la clause de protection des transferts du plan Dawes.

Le gouvernement allemand approuve Schacht sur le montant maximal des annuités (1650 millions). Mais, selon Curtius, le plan Young représente un allègement de 14 milliards pour les 15 années à venir ; en cas de crise, remarque Hilsdorf, l'Allemagne devra négocier sur une base de 2,5 milliards par an dans le cadre du plan Dawes. Si le plan Young est adopté, Berlin discutera à partir d'annuités plus faibles, Schacht repart à Paris et y apprend la décision du gouvernement allemand du 2 mai d'accepter le mémorandum Young. Pour ne pas empêcher la crise qui traverse l'Allemagne, Berlin veut éviter un échec. Le 1^{er} mai 1929 a été marqué par des heurts dans les rues berlinoises : le Cabinet craint une insurrection communiste¹²⁰.

Les discussions du 1^{er} mai renforcent la défiance entre le gouvernement et Schacht : une grande partie des ministres doutent du président de la *Reichsbank*. Le gouvernement rejette l'accusation de Schacht qui estime que les ministres ont changé d'attitude depuis le mois de novem-

¹¹⁷ Idem.

¹¹⁸ Müller II, Band I, n° 190 et n° 199.

¹¹⁹ Müller II, Band I, n° 190, p. 616.

¹²⁰ Müller II, Band I, n° 191, « Fortsetzung der Aussprache über die Reparationsverhandlungen in Paris, 24. Mai 1929, 21 Uhr ».

¹²¹ Müller II, Band I, n° 198 et n° 199.

¹²² Müller II, Band I, n° 210, « Besprechung über den Stand der Reparationsverhandlungen in Paris, 24. Mai 1929, 21 Uhr ».

¹²³ BAKE II Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, document sans titre, sans date, p. 4.

¹²⁴ Ibidem, p. 9.

¹²⁵ Krüger, P., Die Außenpolitik... op. cit., p. 487.

bre 1928¹¹⁷) et rappelle que la décision du 2 mai ne porte que sur les annuités¹¹⁸ ; sur les autres questions, les experts sont libres. Les divergences entre Schacht et le gouvernement sont liées à un désaccord fondamental : Schacht, en suggérant qu'une crise est préférable, remet en cause implicitement la politique de conciliation avec les Alliés et notamment avec la France menée par Stresemann depuis plusieurs années.

Le 24 mai, l'indépendance des experts est à nouveau confirmée par le gouvernement, alors que les représentants des pays créanciers ont augmenté le montant des annuités. Le gouvernement du Reich souhaite que les experts ne cèdent trop, afin de ne pas rendre plus difficiles les négociations lors de la future conférence intergouvernementale¹²². Finalement, Schacht accepte le 29 mai 1929 le chiffre de 2198 millions. Ces concessions s'expliquent notamment par la peur des conséquences d'un échec de la conférence sur l'économie allemande.

La petite crise qui met temporairement en danger le *Reichsmark* à la fin du mois d'avril montre que Schacht, en tant que gouverneur de la Banque centrale, doit résister à une pression monétaire extérieure. La dégradation de la situation économique effraie les experts allemands : « Ein Mißerfolg der Konferenz wird sowohl politisch wie wirtschaftlich für alle Teile einen gegen das Jahr 1928 stark verschlechterten Zustand zur Folge haben »¹²³. En cas de nouvelles négociations après un échec, Berlin serait politiquement et économiquement très affaibli et manquerait rapidement de devises. Le crédit sera restreint, les réserves de biens finiment, les effets vendus à faible prix. Ainsi, en cas de crise après un succès des négociations, l'Allemagne risque de perdre plus que les experts¹²⁴. Le Conseil des ministres tire des conclusions proches et relâche en outre une crise sociale. Le ministre *Zentrum* des régions minierges Joseph Wirth évoque la possibilité d'une dérive dictatoriale¹²⁵. Cependant, des raisons positives ont aussi poussé Schacht à signer le plan Young, car il ouvre la voie à la fin des contrôles étrangers et à l'allègement des hypothèques pesant sur la *Reichsbahn*.

Pour ces raisons, Schacht prend le risque de signer le rapport des experts. Il est plus explicite dans un discours du 28 juin 1929. S'il a peur que son pays ne soit menacé d'une perte de substance de son économie

mais aussi d'une provincialisation du Reich vis-à-vis des États-Unis¹²⁶ il est conscient des avantages pour le Reich du plan Young qui permet un réel aménagement des paiements¹²⁷. Le président de la *Reichsbank* Schacht pense aussi que l'Allemagne est trop divisée pour pouvoir organiser une résistance passive concertée contre les réparations¹²⁸ et redoute les conséquences d'un échec, qui entraînerait un redressement économique qui ne peut se faire qu'avec l'étranger. En conséquence l'Allemagne doit remplir au mieux ses obligations et maintenir son budget en équilibre, car l'endettement à court terme du Reich empêche la formation de capital interne à l'économie allemande. Au-delà de l'équilibre, l'Etat doit diminuer ses dépenses sociales. L'opposition entre Schacht et son gouvernement est ainsi particulièrement forte.

Les pressions économiques et monétaires s'exerçant sur la société et l'économie allemandes ont finalement poussé Schacht à accepter le plan Young, malgré un désaccord profond sur les chiffres des annuités. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas formellement approuvées par les experts allemands. La signature du plan n'était pas certaine. Schacht l'a mise en danger en essayant d'aborder des thématiques hors de la compétence du comité, comme la question coloniale et en jouant sans succès des tensions entre les créanciers. En outre, les mauvaises relations de Schacht avec Francqui et Moreau ont fait peser un risque sur la conférence. Schacht ne porte cependant pas seul la responsabilité des phases de tension de la conférence, qui sont d'abord liées au brouillard dans lequel les experts ont été placés : les décisions économiques sont inséparables d'enjeux politiques qu'ils ne pouvaient discuter.

La mauvaise santé de l'économie allemande a empêché Schacht d'assumer jusqu'au bout le risque qu'il pensait devoir prendre pour obtenir un plan plus favorable. Il a préféré accepter le plan Young, qui représente une réelle diminution des paiements allemands au titre des réparations. Le document signé par les experts laisse cependant de nombreuses questions ouvertes : l'annuité 1929/1930, les créances allemandes qui ne sont pas incluses dans les annuités, la liquidation des propriétés d'Allemands sur des sols devenus étrangers, etc. L'enjeu de la période qui s'ouvre après la signature du plan Young par les experts

¹²⁶ Müller II, Band I, n° 161, « Berichterstattung der beiden deutschen Hauptdelegationen am 22. März 1929 (Fortsetzung) ».

¹²⁷ Müller II, Band I, n° 222 « Der Staatssekretär in der Reichskanzlei an den Reichskanzler, Madrid, 9. Juni 1929 ».

¹²⁸ Müller II, Band I, n° 226 « Empfang der deutschen Sachverständigen durch den Reichskanzler, 14. Juni 1929, 15.30 Uhr ».

¹²⁹ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/7039, p. 90 et suivantes.

sur l'adoption par les États. Hjalmar Schacht peut-il changer d'avis ?

Qui doit démissionner ?

Le 3 novembre 1929, devant la X^e assemblée ordinaire de la Société nationale belge, Paul Hymans propose une « trêve douanière ». Comme d'autres dirigeants européens, il est conscient du risque engendré par la situation de l'économie. L'Allemagne compte 3 336 000 chômeurs (janvier 1930)¹³⁰, alors qu'elle n'en dénombrait que 355 000 à l'été 1928¹³¹. Les difficultés économiques entretiennent désormais la contestation dans l'Autriche et l'Italie souffre d'une forte crise. L'Autriche est victime de sa faible structure bancaire depuis l'effondrement du franc français en 1925-1926 ; le Royaume-Uni est endetté et ses exportations diminuent¹³². Cette crise met en danger l'équilibre politique de l'ensemble du continent. En septembre 1929, Aristide Briand propose d'approfondir une « sorte de lien fédéral » qui existe entre les peuples d'Europe. Ce projet, non dénué d'arrière-pensées politiques, est accueilli fraîchement par ses partenaires.

Parallèlement, des changements dans la direction de trois grands Etats européens entraînent une évolution de la scène politique. Au Royaume-Uni, le travailliste McDonald, devenu Premier ministre, souhaite mener une politique d'égalité des droits entre les deux grandes puissances continentales. En France, André Tardieu devient président du Conseil le 3 novembre 1929, un mois après le décès de Gustav Stresemann qui permet à Julius Curtius, membre de la DVP, de devenir ministre allemand des Affaires étrangères. Si Briand reste au gouvernement, une nouvelle génération arrive au pouvoir, plus conservatrice et surtout, beaucoup moins attachée au moribond « esprit de Locarno ». Dans ce contexte européen déprécié, Schacht se demande si les raisons qui l'ont poussées à accepter le plan Young sont justifiées. Dans un discours du 28 juin 1929, il rappelle l'urgence d'une solution aux problèmes budgétaires du Reich et la nécessité de limiter l'ensemble des paiements de l'Allemagne aux annuités Young¹³³. De juillet 1929 à mars 1930, Schacht s'oppose de plus en plus au gouvernement allemand sur ces deux questions, rendant inévitable soit sa démission soit celle du gouvernement.

¹³⁰ Schumann, S., *Crise, coopération... op. cit.*, p. 70.

¹³¹ Kühlberger, C., *Histoire financière... op. cit.*, p. 496.

¹³² *Ibidem*, p. 497.

¹³³ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/7039, p. 90 et suivantes.

Le processus d'adoption du plan Young est lancé à la première conférence de La Haye en août 1929. L'Allemagne est ensuite secondée par une grave crise en décembre 1929, où le président de la *Reichsbank* joue un rôle déterminant. Enfin, la seconde conférence de La Haye et la mise en place de la Banque des règlements internationaux se conjuguient à une détérioration de l'atmosphère politique allemande qui culmine de janvier à mars 1930.

La première conférence de La Haye et le COBRI

Le rapport signé par les experts en juin 1929 n'engage pas les États. Une conférence intergouvernementale est convoquée à La Haye pour adopter le plan Young. Après cette conférence, des commissions se réunissent pour préparer le protocole final qui est discuté lors d'une nouvelle réunion à La Haye en janvier 1930. Schacht participe à ces négociations et particulièrement à la réunion du COBRI.

En juin et juillet 1929, Schacht est convié aux réunions allemandes préparant la conférence de La Haye¹³⁴. Il approuve le gouvernement du Reich qui fixe comme but essentiel de rétablir la souveraineté allemande, en abolissant les contrôles étrangers sur la *Reichsbank* et la *Reichsbank*. Toutefois, un grave désaccord oppose Schacht et la délégation allemande à La Haye du 6 au 31 août 1929. Le gouvernement allemand est tenté d'accepter une augmentation de 40 millions de *Reichsmark* de la part non protégée des annuités, pour ne pas prendre le risque de faire échouer le plan Young. Schacht refuse toute augmentation des annuités¹³⁵ et menace de quitter la délégation allemande. Pour éviter un « second Vöglar », le gouvernement parvient à l'en dissuader¹³⁶.

Anglais et Français ont tenté sans succès d'exploiter ces divergences¹³⁷. Il dénonce aussi le comportement des Britanniques, qui reprochent au plan de revenir sur les pourcentages de la conférence de Spa et s'opposent au maintien des livraisons en nature pendant une décennie. Schacht soutient également son gouvernement, qui s'oppose aux velléités françaises de maintenir des sanctions prévues par le traité de Versailles. Des questions restent en suspens à la fin du

¹³⁴ Müller II, Band I, n° 251 le 8 juillet, Müller II, Band 2, n° 257 le 1^{er} août.

¹³⁵ Müller II, Band 2, n° 279, « Besprechung der deutschen Delegation in Schveningen, die Delegationsbesprechung am 28. August 1929, früh 10 Uhr », ADAP Serie B Band XI, n° 511 « Vermerk über Pfeiderer, D., *Deutschland und der Youngplan. Die Rolle der Reichsregierung*, Stuttgart, Historisches Institut der Universität Stuttgart, Februar 2002, p. 240.

¹³⁶ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Schacht à Stresemann, 13 août 1929.

comme il suit : le montant des bons de réparations mobilisés et les clauses de conditions¹³⁸.

La 1^{re} conférence de La Haye permet l'adoption de principe du plan Young, au prix de paiements supplémentaires accordés au Royaume-Uni. Le plan Young s'applique dès le 1^{er} septembre 1929, permettant à Berlin de bénéficier d'un allègement budgétaire immédiat. Les deux puissances rhénanes sont évacuées. Toutefois, des commissions doivent se réunir pour préparer la seconde conférence de La Haye. Parmi elles, le comité pour l'organisation de la Banque des règlements internationaux (COBRI) est créé par le rapport signé le 7 juin, ce qui le rend autonome de la volonté des gouvernements¹³⁹. Sa mission est d'élaborer trois textes : le statut de la banque, la charte qui réglemente les relations entre la banque et le pays d'accueil et les accords de fiducies qui lient la banque aux puissances étrangères.

Le COBRI est constitué d'experts nommés par les banques centrales françaises, anglaise, belge, italienne, japonaise et de représentants du groupe bancaire américain¹⁴⁰. Ses travaux se tiennent à Baden-Baden du vendredi au 13 novembre 1929. Comment Schacht a-t-il préparé les réunions du COBRI ? Quel est le déroulement de la conférence ? Enfin, quelles sont les conclusions que tire Schacht des sessions du COBRI ? Les gouverneurs des banques centrales se concertent dès le vendredi pour organiser les travaux du COBRI¹⁴¹. Le comité réunit dans délégués américains : Jackson Reynolds de la *First National Bank of New York* et Melvin Taylor de la *First National Bank of Chicago*¹⁴². Les délégués français sont Clément Moret, sous-gouverneur de la Banque de France, et Pierre Quesnay, directeur des études générales¹⁴³.

Filiger, P., *Die Außenpolitik... op. cit.*, p. 498.
 Banque de France, DGSE, 1489200303/26, Conférence de La Haye, travaux du comité d'organisation (septembre-octobre 1929), lettre de Moreau à Schacht du 3 novembre 1929. Jasper qui présidait la conférence de La Haye voulait assimiler le COBRI aux autres comités, alors que le premier avait été décidé par les experts et non la conférence. C'est une forme d'acte d'indépendance des banques centrales et de leurs gouverneurs qui ignorent les demandes de Jasper.

¹³⁸ La Réserve fédérale n'a pas alors le droit de contracter des accords à l'étranger.

¹³⁹ Banque de France, DGSE, 1489200303/26, Conférence de La Haye, travaux du comité d'organisation (septembre-octobre 1929), lettre de Moreau à Schacht du 3 novembre 1929.

¹⁴⁰ Banque de France, DGSE, 1489200303/26, Conférence de La Haye, travaux du comité d'organisation (septembre-octobre 1929), télégramme de Moreau à Schacht du 7 novembre 1929.

¹⁴¹ Banque de France, DGSE, 1489200303/26, Conférence de La Haye, travaux du comité d'organisation (septembre-octobre 1929), lettre de Moreau à Schacht du 3 novembre 1929.

qui appartenait tous deux à la délégation française au Comité des experts. Pour l'Angleterre, Montagu Norman a désigné Charles Addis suppléant de Lord Revelstoke au Comité des experts, et Walter Layton rédacteur en chef de l'*Economist*, proche des Comités économiques et financier de la Société des Nations. La Belgique propose Franck, gérant de la Banque nationale, et Léon Delacroix, remplacé après son décès par Paul van Zeeland. Delacroix est un ancien Premier ministre (1918-1920), très proche de Francqui. Paul van Zeeland, libéral atlantiste, est directeur de la Banque nationale de Belgique. L'Italie envoie Alberto Beneduce et Azzolini. Tanaka et Sonoda sont les délégués japonais. Schacht décide de participer aux travaux du COBRI et se fait assister de Wilhelm Vocke, membre depuis 1919 du directoire de la *Reichsbank*.

Schacht veut mettre fin à toutes les limitations de souveraineté pesant sur l'Allemagne et particulièrement sur la *Reichsbank*. Il faut aussi empêcher les « adversaires » d'utiliser ces négociations pour revenir sur les dispositions du plan Young¹⁴⁴ qui abolissent les pouvoirs de contrôle de la Commission des réparations et de l'Agent général des paiements. Pour l'Allemagne, la BRI ne doit s'occuper que d'affaires financières¹⁴⁵. Lorsque Pierre Quesnay passe à Berlin le 21 septembre 1929, Schacht lui précise qu'il veut réduire au minimum la tâche du COBRI afin de renvoyer les questions importantes au Conseil d'Administration de la future banque, où il comptera sur l'influence de Montagu Norman¹⁴⁶.

En outre, dans la lignée des négociations avec Francqui, Schacht montre très hostile aux représentants belges dès les travaux de préparation du COBRI. Bruxelles a été proposée pour accueillir les travaux du COBRI, mais Schacht réussit à imposer Baden-Baden¹⁴⁷. L'Américain

¹⁴⁴ Müller II, Band 2, n° 258 « Ministerbesprechung vom 2. August 1929 ».

¹⁴⁵ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Schacht à Norman, lettre du 26 juin 1929 envoyée à la Fed de New York.

¹⁴⁶ Banque de France, DGSE, 1489200303/26, Conférence de La Haye, travaux du comité d'organisation (septembre-octobre 1929), « Troisième note pour monsieur le Gouverneur – COBRI. Compte rendu de la visite de M. Quesnay à Berlin le 21 septembre 1929 pour y rencontrer le Dr Schacht ».

¹⁴⁷ Banque de France, DGSE, 1489200303/26, Conférence de La Haye, travaux du comité d'organisation (septembre-octobre 1929), Francqui à Moreau du 20 septembre 1929.

Franchet est désigné président du Comité : Quesnay a dissuadé Schacht de porter candidat¹⁴⁸.

Les discussions du COBRI sont encadrées par l'annexe I du plan Young, qui concerne la BRI. Elle est divisée en XII parties. La première partie définit le nom de la banque et son objet : « offrir des facilités pour aider les mouvements internationaux de capitaux et de faire un instrument susceptible de favoriser les relations financières internationales ». En outre, la BRI devra gérer la réception et la répartition des réparations, facilitera également la commercialisation et la mobilisation d'une partie des sommes requises. Dans ce cadre, deux points essentiels se dégagent des débats du COBRI : la définition de l'amplitude des pouvoirs de la banque d'une part et la relation entre le statut de la BRI et le plan Young d'autre part.

Schacht veut une banque avec de larges fonctions dans le domaine financier, afin de lui donner une importance dépassant les réparations. Il veut organiser une réelle collaboration entre les banques centrales européennes sans entamer leur indépendance. En outre, il souhaite que les statuts de la banque se réfèrent au plan Young de manière explicite pour que ce dernier lie juridiquement la banque dans la question des réparations. À l'opposé, les Français désirent une banque aux pouvoirs limités, s'occupant essentiellement des réparations, et refusent de faire explicitement référence au rapport des experts¹⁴⁹.

L'objectif du lien entre les statuts de la BRI et le plan Young est en réalité celui de la révision du second. S'il lie la banque, ses modifications entraînent immédiatement un changement des statuts de la BRI. Dans le jeu contre, la modification du règlement des réparations nécessite de informer les deux. Selon Schacht, le but franco-italien est de commercialiser et dépolitiser les réparations afin d'empêcher matériellement toute révision du plan Young et de faire disparaître toutes les dispositions du plan qui n'ont pas de forme juridique et peuvent renforcer l'Allemagne en cas de révision : le plan précise par exemple que le Reich ne peut payer ses créanciers qu'avec un surplus d'exportations¹⁵⁰.

¹⁴⁸ Banque de France, DGSE, 1489200303/26, Conférence de La Haye, travaux du comité d'organisation (septembre-octobre 1929), Troisième note pour monsieur le Gouverneur – COBRI. Compte rendu de la visite de M. Quesnay à Berlin le 21 septembre 1929 pour y rencontrer le Dr Schacht.

¹⁴⁹ Müller II, Band 2, n° 335, « Die deutsche Delegation des Organisationskomitees der Bank für internationale Zahlungsausgleich an den Reichskanzler. Baden-Baden, 1 November 1929 ».

¹⁵⁰ Müller II, Band 2, n° 335, « Die deutsche Delegation des Organisationskomitees der Bank für internationale Zahlungsausgleich an den Reichskanzler. Baden-Baden, 1 November 1929 ».

De leur côté, les Français reprochent à Schacht d'utiliser la BRI pour stimuler le commerce allemand et renflouer les finances du Reich¹⁵¹.

Les accords de trust, liens entre les créanciers de l'Allemagne et la BRI, dépendent aussi de ce débat. Selon Schacht, les Français veulent « politiser »¹⁵² la banque par leur biais, mais le président de la *Reichsbank* exige qu'ils soient approuvés par la BRI, les pays créanciers mais également par l'Allemagne. Schacht demande également la signature d'un accord entre la banque et l'Allemagne. Le 11 novembre 1929, les divergences entre les délégations mènent à une suspension des travaux à la demande des Français.

Par la suite, chacun estime avoir eu gain de cause. Pour Schacht et Vocke, les thèses allemandes ont été intégrées aux statuts dans les articles 4 et 22m (22n dans la première ébauche), qui obligent les créanciers et la BRI à conclure des accords de trust conformes au plan Young et aux droits de l'Allemagne. Pour Moret, ces mêmes articles n'ont pas une portée aussi étendue que Schacht ne le désirait¹⁵³. Schacht obtient l'exclusion de toute référence au lien entre réparations et dettes interalliées. Dans les derniers jours de la conférence, un problème reste cependant en suspens : le siège de la BRI.

Les discussions autour du siège de la BRI se font à un double niveau. D'une part, des Allemands proches du milieu gouvernemental tentent un étrange *lobbying* auprès de Schacht, d'autre part le COBRI aborde évidemment lui-même la question.

Le 7 octobre 1929, Brüning informe Schacht d'un contact entre le prélat Kaas et des députés catholiques belges, qui pourrait créer un lien entre le siège de la BRI et le retour d'Eupen et Malmédy au Reich¹⁵⁴. Schacht doute qu'il puisse y avoir solution sur le sujet. Il précise néanmoins qu'en cas d'entente, les Belges devraient donner l'impression d'un geste en échange du remboursement des marks. Il propose aussi un vote où les deux gouvernements intervendraient de manière neutre, ce qui serait important pour toutes les affaires futures, comme la partie du Schleswig devenu danoise, Memel, etc.¹⁵⁵. Cette action, qui mobilise des sociaux-démocrates et des députés catholiques, tourne court. L'*Aus-*

¹⁵¹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note rédigée par Moret ou Quesnay, non datée.

¹⁵² Müller II, Band 2, n° 367, « Vernerk Staatssekretär Pünders vom 11. November 1929 und Aufzeichnung des Reichskanzlers über Unterredungen mit dem Reichsbankpräsidenten am 12. November 1929 betr. die Internationale Bank ».

¹⁵³ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁵⁴ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/7, Brüning à Schacht, 7 octobre 1929,

¹⁵⁵ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, lettre de Schacht à Norman,

111 1929, Baden-Baden.

¹⁵⁶ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note rédigée par Moret ou Quesnay, non datée.

¹⁵⁷ Müller II, Band 2, n° 345 « Die deutsche Delegation des Organisationskomitees der Bank für internationale Zahlungsausgleich an den Reichskanzler. Baden-Baden, 9 November 1929 ».

¹⁵⁸ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁵⁹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶⁰ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶¹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶² Müller II, Band 2, n° 345 « Die deutsche Delegation des Organisationskomitees der Bank für internationale Zahlungsausgleich an den Reichskanzler. Baden-Baden, 9 November 1929 ».

¹⁶³ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶⁴ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶⁵ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶⁶ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶⁷ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶⁸ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁶⁹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷⁰ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷¹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷² BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷³ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷⁴ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷⁵ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷⁶ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷⁷ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷⁸ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁷⁹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸⁰ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸¹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸² BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸³ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸⁴ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸⁵ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸⁶ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸⁷ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸⁸ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁸⁹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹⁰ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹¹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹² BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹³ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹⁴ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹⁵ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹⁶ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹⁷ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹⁸ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

¹⁹⁹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰⁰ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰¹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰² BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰³ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰⁴ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰⁵ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰⁶ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰⁷ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰⁸ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²⁰⁹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹⁰ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹¹ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹² BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹³ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹⁴ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹⁵ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹⁶ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹⁷ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

²¹⁸ BDF, DGSE, 1489200303/27, BRI, note. M. Moret. 25 octobre 1929.

ce qui a permis d'accélérer les négociations. Le comité a empêché les Trésors des pays intéressés de transformer la BRI en simple banque des réparations. Au vu des textes élaborés, la banque internationale sera utile, même sans les réparations. Schacht, implicitement, espère ainsi que la BRI favorisera les exportations allemandes.

Politiquement, le président de la *Reichsbank* a obtenu à Baden-Baden que les textes fondateurs de la BRI fassent ouvertement référence au rapport des experts : le gouvernement du Reich peut utiliser les travaux du COBRI pour contrer ses interlocuteurs et s'opposer au lien entre les dettes interalliées et les réparations.

Après la fin des travaux du comité à Baden-Baden, Schacht retourne à Berlin. Le gouvernement fait alors face à deux sources de désastre : D'une part, les problèmes budgétaires s'accroissent, d'autre part les nationaux-allemands et les nazis organisent un référendum sur le plan Young. Par ailleurs, le Reich signe un accord avec la Pologne le 31 octobre 1929, où il renonce à l'indemnisation des Allemands expatriés après la Grande Guerre. Les relations entre Schacht et le gouvernement du Reich se sont ainsi détériorées au cours des négociations à Paris, La Haye puis Baden-Baden. Cette tendance se maintient-elle dans les mois qui suivent ?

Une hostilité irréductible : Schacht et le gouvernement Müller

Les prémisses d'une opposition entre le président de la *Reichsbank* et le gouvernement du Reich remontent à août 1929. Lorsque Schacht rentre de Baden-Baden au milieu du mois de novembre, cette divergence s'est renforcée. La crise de décembre 1929 et la conférence de La Haye la rendent irréductible.

En 1929, l'endettement à court terme du Reich augmente. Un problème se pose avec insistance : le Reich peut-il surmonter ses difficultés budgétaires ?

En juin 1929, l'Allemagne a contracté un emprunt extérieur contre l'avis de Schacht. Ce dernier ne peut l'empêcher car la *Reichsbank* n'y prend pas part. À l'été 1929, Schacht et le Reich empruntent un « chemin étrange »¹⁶³, en tentant de négocier séparément des emprunts à l'étranger. Schacht tente de négocier avec JP Morgan, qui refuse¹⁶⁴. Il observe ensuite les négociations du ministre des Finances, Helfferding. Le Reich pourrait obtenir un total de 200 millions de dollars, mis à disposition par Lee Higginson, Dillon Read et des Suédois, à un taux de

¹⁶⁵ 18 % taux d'intérêt jugé effrayant par la *Reichsbank*. Contacté par Dillon Read, Schacht est fortement hostile à cette offre :

« Mein Gesamteindruck ist aber der, daß wenn wir unsere Finanzen in Deutschland in dieser Weise weiter behandeln, das wir alles auf zusätzliche weitere Pumpwirtschaft abstellen, wir nicht nur bei den kommenden Schlussverhandlungen anlässlich des Youngplanes uns selbst die Freiheit des Handels in der schlimmsten Weise beschneiden und neue außenpolitische Interessen erlieben werden, sondern daß wir auch die für die Erleichterung der deutschen Wirtschaftslage unabdingt erforderliche Beruhigung und Verhüttung auf dem Kapitalmarkt in weite Ferne rücken. Die gesamtwirtschaftlichen Konsequenzen, die hieraus resultieren, sollte sich das Reichsfinanzministerium vor Augen halten »¹⁶⁶.

Une autre divergence émerge : Schacht conteste le programme financier du gouvernement¹⁶⁷. Le ministre des Finances social-démocrate Helfferding prévoit pour le budget 1930 une réduction d'impôts et de taxes correspondant à 910 millions de *Reichsmark* pour la première année de son application¹⁶⁸. Un programme immédiat (*Sofortprogramm*) démontre parallèlement des impôts sur la bière et le tabac. La réforme comprend également un changement des relations entre l'Etat et les familles, qui modifie la répartition des impôts aux dépens des seconds et impose un contrôle accru des communes par les cours régionales des comptes. Les diminutions d'impôts répondent pour partie aux revendications du RDI¹⁶⁹ et aux recommandations du rapport des experts, mention portée par le programme gouvernemental aux finances des communes bénéficiant également de l'assentiment de Schacht. Malgré l'accordissement de l'assurance-chômage prévu par le gouvernement, les désaccords entre le gouvernement et la banque centrale sont forts et poussent Schacht à publier un mémorandum le 6 décembre 1929 qui dénonce une crise ministérielle.

Le banquier central émet des doutes sur le plan de Helfferding dès le 11 novembre 1929, lors d'une entrevue avec Curtius, ministre des

H.A.I.C II Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, lettre de Dreyse à Schacht, 24 octobre 1929.

H.A.I.C II Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, lettre de Schacht à Dreyse, Baden-Baden, 25 octobre 1929.

Müller II, Band 2, n° 335, 1^{er} novembre 1929.

Müller II, Band 2, n° 374 « Ministerbesprechung vom 9. Dezember 1929, 10 Uhr ; 1. Fortsetzung ; 16 Uhr ; 2. Fortsetzung ; 20.30 Uhr ».

Krüger, P., *Die Außenpolitik...* op. cit., p. 488 explique que le RDI, en novembre 1929, a déjà demandé une nouvelle politique financière avec budget restreint et une diminution des dépenses sociales.

¹⁶³ James, H., *The German slump...* op. cit., p. 56.
¹⁶⁴ Ibidem, ADAP Serie B Band XII, n° 208.

Affaires étrangères depuis la mort de Stresemann¹⁷⁰. Le 4 décembre, Schacht déclare à Hilferding, Paul Moldenhauer, ministre de l'Économie, et Müller, que l'abaissement des impôts agrave la situation économique. Il demande une contraction des dépenses. Le lendemain, Schacht s'oppose à l'emprunt Dillon-Read en cours de négociation pour la dette de 500 millions de Reichsmark¹⁷¹.

Le 6 décembre 1929, Schacht publie un mémorandum dans la presse allemande. Envoyé la veille aux principaux membres du gouvernement, ces derniers n'en ont pris connaissance que le matin de sa publication, minant encore la confiance déjà entamée qu'ils accordent au président de la Reichsbank. Schacht estime que certaines décisions, en Allemagne et à l'étranger, ont mis le plan Young en danger¹⁷². Il avait accepté ce dernier sous condition qu'il soit mis en place sans modification et que les finances allemandes soient assainies.

La première partie du mémorandum évoque des accords conclus derniers vont à l'encontre du plan, qui nécessite pour sa bonne mise en place une diminution de la charge financière pesant sur l'Allemagne dans les premières années (paragraphe 113). De plus, le plan Young prévoit une clause dite *all inclusive amounts* (paragraphe 96, chapitre VIII) : les paiements inscrits dans le texte des experts couvrent l'ensemble des sommes dues par l'Allemagne. Tout versement substantiel appelle en conséquence une contrepartie. La deuxième partie du mémorandum résume ces paiements complémentaires demandés à l'Allemagne au titre de la « liquidation du passé » : 400 millions de Reichsmark correspondant à l'application conjointe des deux plans pendant les sept premiers mois du plan, augmentation de la participation aux propriétés allemandes liquidées après 1918 en 19,5 millions par an pour les marks belges pendant 37 ans, etc. Schacht sième partie, Schacht écrit : « Aus allem Vorstehenden ergibt sich, daß

¹⁷⁰ ADAP Serie B Band XIII, n° 164 « Aufzeichnung des Reichsministers des Auswärtigen Curtius, Abschrift, Berlin, den 30. November 1929. Niederschrift über eine Besprechung mit Reichsbankpräsident Dr. Schacht während einer Frühstück am 27. November 1929 ». ¹⁷¹ Müller II, Band 2, n° 367, « Reparations- und finanzielle Besprechung vom 4. Dezember 1929, 16.30 Uhr », en note. ¹⁷² Müller II, Band 2, n° 369, « Der Reichsbankpräsident an den Reichskanzler, 5. Dezember 1929 ».

Le gouvernement confie l'examen critique du mémorandum à Kastell et Melchior qui ont accompagné Schacht à Paris, et à Hans Schäffer, secrétaire d'Etat. Les deux premiers estiment que les deux conditions énoncées par Schacht n'ont aucune valeur juridique et que le plan laisse ouverte la question des nombreuses créances s'ajoutant aux réparations,

(1) *Item*
(2) *Item*
(3) *Item*
(4) *Item*

Le gouvernement confie l'examen critique du mémorandum à Kastell et Melchior qui ont accompagné Schacht à Paris, et à Hans Schäffer, secrétaire d'Etat. Les deux premiers estiment que les deux conditions énoncées par Schacht n'ont aucune valeur juridique et que le plan laisse ouverte la question des nombreuses créances s'ajoutant aux réparations,

Le gouvernement confie l'examen critique du mémorandum à Kastell et Melchior qui ont accompagné Schacht à Paris, et à Hans Schäffer, secrétaire d'Etat. Les deux premiers estiment que les deux conditions énoncées par Schacht n'ont aucune valeur juridique et que le plan laisse ouverte la question des nombreuses créances s'ajoutant aux réparations,

Le gouvernement confie l'examen critique du mémorandum à Kastell et Melchior qui ont accompagné Schacht à Paris, et à Hans Schäffer, secrétaire d'Etat. Les deux premiers estiment que les deux conditions énoncées par Schacht n'ont aucune valeur juridique et que le plan laisse ouverte la question des nombreuses créances s'ajoutant aux réparations,

y compris la question de la succession d'un plan par l'autre. En effet, la clause *all inclusive amount* ne couvre que les créances liées au plan Dawes. Schäffer rappelle que la renonciation de l'Allemagne aux propriétés allemandes en Pologne a été concédée contre une garantie d'une meilleure protection de la minorité allemande : la politique allemande repose bien sur le principe des contreparties. Une conclusion à la critique de Kastl, Melchior et Schäffer : le président de la Reichsbank donne au rapport des experts une autorité qu'il n'a pas.¹⁷⁸ Le plan ne lie les gouvernements que s'ils y consentent.

Les discussions entre Schacht et le gouvernement qui suivent la publication montrent les motivations probables du président de la *Reichsbank*. Ce mémorandum impose au cabinet de réagir¹⁷⁷. Le chancelier s'interroge sur la possibilité de mêler Schacht aux négociations de La Haye. Sur la scène politique intérieure, il propose d'organiser un vote de confiance au *Reichstag*. Un communiqué est publié le jour même :

Die Reichsregierung muß ihn ihr Befremden über die Veröffentlichung bankpräsidenten erfolgt ist, gefährdet die einheitliche Staatsführung. Der Herr Reichsbankpräsident hatte zwar im Laufe der Besprechungen angekündigt, daß er sich vorbehalten müsse, seine Auffassungen über die Beurteilung der schwedenden Fragen darzulegen, er hat dabei aber ausdrücklich betont, daß dies in einer Form geschehen würde, die keinen Schaden anrichten könne. Art und Inhalt des Memorandums sowie der Zeitpunkt seiner Veröffentlichung stehen hierzu in schroffem Widerspruch. Die Reichsregierung lehnt es ab, sich im gegenwärtigen Zeitpunkt auf eine Auseinandersetzung mit den Darlegungen des Memorandums einzulassen. Die Reichsregierung hat sich bereits in den letzten Tagen dahin schlüssig gemacht, daß Reichstag im Laufe der kommenden Woche die Grundzüge ihres finanziellen Finanzprogramms zu unterbreiten. Das Programm wird Maßnahmen zur Sanierung der deutschen Finanzen, eine umfassende Steuerreform und die Entlastung der Kassenlage, insbesondere auch von den Zuschüssen für die Arbeitslosenversicherung durch Verstärkung der Einnahmen der Anstalt umfassen. Den Fraktionsführern der an der Regierung beteiligten Parteien ist schon vor einigen Tagen eine Einladung zur Erörterung dieses Programms für den Anfang der kommenden Woche zugegangen. Der Reichskanzler wird am nächsten Mittwoch dem Reichstag, dem die Regierung allein verantwortlich ist, dieses Programm der Reichsregierung in einer Regierungserklärung vorlegen und hierfür sowie für die Gesamtpolitik der Regierung die Vertrauensfrage stellen.¹⁷⁸

Le gouvernement allemand débat parallèlement de son plan financier. Les deux discussions se heurtent. La réforme budgétaire ne prévoit pas une diminution des dépenses, alors que celles-ci ont fortement augmenté avec l'explosion du chômage. Pour cette même raison, les intérêts fiscaux ont diminué. Dans les jours qui suivent la publication du mémorandum, le gouvernement et Schacht s'affrontent sur le maintien du niveau des dépenses et sur la nécessaire contraction d'un nouveau crédit international.

Le 12 décembre, Schacht renouvelle sa demande d'un fonds d'amortissement du déficit de 500 millions. En échange, la *Reichsbank* peut demander pour le gouvernement un emprunt sur le marché allemand. Schacht menace de s'opposer publiquement à l'emprunt négocié auprès de la Banque Read. En réponse, le gouvernement discute ouvertement de sa dissolution et de celle de Schacht¹⁷⁹. Le gouvernement préfère l'organisation d'un vote de confiance devant le *Reichstag*, le 14 décembre¹⁸⁰. Il vote finalement d'un vote de confiance devant le *Reichstag*, le 14 décembre¹⁸¹. Il vote finalement d'un vote de confiance devant le *Reichstag*, le 14 décembre¹⁸². Il vote finalement d'un vote de confiance devant le *Reichstag*, le 14 décembre¹⁸³.

Le 16 décembre 1929, le président du Reich n'arrive pas à convaincre Schacht de ne pas empêcher le projet d'emprunt¹⁸¹. Le banquier insiste une nouvelle fois sur la nécessité d'un fond d'amortissement de 500 millions.

Müller craint une cessation de paiement du Reich, ce qui causerait la chute du gouvernement et l'échec de la conférence de La Haye. Ainsi, au Severing, ministre de l'Intérieur, précise « Dr. Schacht fordere eine Absehung auf Leben und Tod, die den Patienten zum Verbluten überlässt ». Brüning juge la proposition de Schacht inacceptable par le *Reichstag* : il est impossible de revenir sur les diminutions d'impôts votées le 14 décembre. De plus, la démission du gouvernement entraînerait en aucun cas la sortie de la crise. Schacht répond que le *Reichstag* doit assumer ses responsabilités : il cherche la démission du gouvernement Müller¹⁸³.

¹⁷⁷ Müller II, Band 2, n° 371, « Ministerbesprechung vom 6. Dezember 1929, 11 Uhr », 178 BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R250/16733, p. 580-581.

¹⁷⁸ Müller II, Band 2, n° 380, « Ministerbesprechung vom 13. Dezember 1929, 18 Uhr im Reichstag » et n° 383, « Fraktionsführerbesprechung vom 14. Dezember 1929, 9.45 Uhr im Reichstag ».

¹⁷⁹ Müller II, Band 2, n° 381, « Fraktionsführerbesprechung vom 13. Dezember 1929, 11 Uhr », 180 Müller II, Band 2, n° 389, « Ministerbesprechung vom 16. Dezember 1929, 18.10 Uhr », 181 Müller II, Band 2, n° 390, « Fraktionsführerbesprechung vom 16. Dezember 1929, 11 Uhr », 182 Müller II, Band 2, n° 391, « Fraktionsführerbesprechung vom 16. Dezember 1929, 11 Uhr », 183 Müller II, Band 2, n° 392, « Fraktionsführerbesprechung vom 16. Dezember 1929, 11 Uhr ».

Le gouvernement négocie avec Dillon Read pour assurer les paiements de la fin de l'année et compte pour 1930 sur un emprunt à long terme pour préenvisager son plan de finance. Schacht est persuadé que cette tactique est impraticable : le marché sera saturé par les besoins de la *Reichsbahn* et de la *Reichspost* et par les bons de mobilisation des réparations. Il écarte toute réduction d'impôts tant la dette publique est élevée. Pour cette raison, il insiste une nouvelle fois sur l'intérêt d'un fond d'amortissement de la dette, qui permettrait de diminuer le taux d'intérêt, trop élevé en Allemagne. Le gouvernement continue toutefois les négociations avec Dillon Read. La solution d'un emprunt présente alors deux avantages : la banque américaine est prête à accorder une clause de conversion en emprunt à long terme et Hindenburg a donné son accord.

Les 19 et 20 décembre, la querelle opposant Schacht et le gouvernement allemand se résout par une crise ministérielle. Le 19 décembre, l'emprunt international négocié par Helfferding devient impossible¹⁸⁴. Le gouvernement français et Parker Gilbert s'y opposent, le premier car il menace la mobilisation des réparations¹⁸⁵, le second car il pourrait entraîner le paiement des annuités. De plus, Dillon Read réclame l'accord de la *Reichsbank*¹⁸⁶ et Schacht s'y oppose toujours. Ainsi, une coalition imprévue réunissant la France, Parker Gilbert et Schacht rend l'emprunt extérieur irréalisable.

Mais le gouvernement a besoin de 300 millions de *Reichsmark* pour assurer les paiements du mois de décembre. Müller se résout à négocier avec Schacht et à repousser le plan de diminution des impôts¹⁸⁷. Les deux hommes mettent au point une loi portant création d'un fond d'amortissement de 400 à 500 millions de *Reichsmark*. Schacht avance le gouvernement de sa coopération pour qu'il emprunte sur le marché domestique afin d'assurer ses paiements¹⁸⁸. Le lendemain, Johann Popitz, secrétaire d'État au ministère des Finances, et Hilferding démissionnent¹⁸⁹.

¹⁸⁴ Müller II, Band 2, n° 392 « Ministerbesprechung vom 19. Dezember 1929, 10 Uhr ».

¹⁸⁵ ADAP Serie B Band XIII, n° 203 « Der Botschafter in Paris von Hoesch an das Auswärtige Amt, Telegramm, Paris, den 17. Dezember 1929 ».

¹⁸⁶ Müller II, Band 2, n° 392 et ADAP Serie B Band XIII, n° 206 « Aufzeichnung des Staatssekretärs des Auswärtigen Amts von Schubert, Berlin, den 18. Dezember 1929 ».

¹⁸⁷ Müller II, Band 2, n° 393, « Vermerk Staatssekretär Pünders über eine Unterredung des Reichskanzlers mit dem Reichsbankspräsidenten betr. die Finanzlage, 19. Dezember 1929 ».

¹⁸⁸ Müller II, Band 2, n° 394, « Ministerbesprechung vom 19. Dezember 1929, 13.15 Uhr im Reichstag et 395, Parteibesprechung im Reichstag am 19. Dezember 1929, 15 Uhr; Fortsetzung 17 Uhr ».

¹⁸⁹ ADAP, Serie B Band XIII, n° 164 « Aufzeichnung des Reichsministers des Auswärtigen Curtius, Abschrift, Berlin, den 30. November 1929. Niederschrift über eine Be-

vement de la crise à la fin du mois, Parker Gilbert et Schacht est le diable en personne »¹⁹⁰. Revenant sur cette crise à la fin du mois, Parker Gilbert évoque est le point de départ du mouvement vers des budgets très déficitaires, avant l'arrivée de Brüning à la tête du gouvernement du 19.12.1929 à la fin du mois de mars 1930¹⁹¹. Les baisses d'impôt sont écartées, mais il est en partie responsable de l'arbitrage en faveur d'une politique de déflation aux dépens d'une politique de relance. Harold Young qualifie le comportement de Schacht en décembre 1929 d'« hypothétique ». Ce jugement semble trop rapide. Schacht ayant appelé à la responsabilité du *Reichstag*, il cherchait vraisemblablement la démission d'un gouvernement incapable à ses yeux, aux yeux de la *Reichsverband der Deutschen Industrie* (RDI), de mener une politique d'assainissement des finances par la réduction drastique des dépenses sociales et des charges pesant sur l'économie¹⁹². Derrière ces discours, se profile une remise en cause de l'Etat social (*Sozialstaat*), qui est l'un des fondements de la République de Weimar. Ainsi, les motivations de Schacht pendant la crise de décembre sont tout politiques.

Tout au long de cette crise budgétaire et ministérielle, le plan Young prépare la préparation de la seconde conférence de La Haye restent une question essentielle du gouvernement allemand et de la *Reichsbank*. Avant l'ouverture de la seconde conférence de La Haye, deux questions sont discutées : la présence de Schacht dans la délégation allemande à La Haye en janvier et la participation de la *Reichsbank* au conseil de la BRI.

Fin novembre, Schacht désire aller à La Haye, mais une position commune doit être trouvée avec le gouvernement¹⁹³. Or, un monde séparé Schacht de Curtius¹⁹⁴ : en sus de la crise ministérielle de décembre,

¹⁹⁰ Müller II, Band 2, n° 397, « Der Reichsminister der Finanzen an den Reichskanzler, 10. Dezember 1929 »; Müller II, Band 2, n° 398, « Ministerbesprechung vom 31. Dezember 1929, 15 Uhr ».

¹⁹¹ 14892003/03/25, Conférence de La Haye, préparation de la seconde conférence, 30.11.1929-janvier 1930, Parker à Quesnay, 26 décembre 1929, Parker écrit à l'ambassade de ce qui s'est passé en Allemagne dans les semaines précédentes et des risques que cela a fait porter sur la conférence de La Haye.

¹⁹² Harms, H., *The German Slump... op. cit.* p. 58.

¹⁹³ Schacht ne semblait pas savoir que Brüning était pressenti pour devenir chancelier, bien qu'il pouvait s'en douter. Nous n'avons rien trouvé à ce sujet dans Höning, H., *Brüning Kanzler in der Krise der Republik*, Paderborn, Schöningh, 2000.

¹⁹⁴ Müller II, Band 2, n° 399, « Ministerbesprechung vom 23. Dezember 1929 ».

le président de la *Reichsbank* lui reproche de ne pas l'avoir consulté lors de la conclusion de l'accord germano-polonais qui exclut l'industrie des Allemands expropriés. Schacht entretient aussi des contacts avec le sujet du rachat des mines de la Sarre. De plus, le gouvernement allemand accepte contre l'avis de Schacht et à la demande des Britanniques, de renoncer au surplus de liquidation pour ne pas faire échouer la conférence¹⁹⁵. Les 27 et 28 décembre, Schacht et le gouvernement tentent une dernière fois de trouver un terrain d'entente¹⁹⁶. Schacht voulait libérer l'Allemagne des contraintes politiques et militaires :

Die Grundidee des neuen Planes sei die, daß die Reparationsschuld in eine reine Handelschuld verwandelt werde. Eine Kommerzialisierung unter gleichzeitiger Aufrechterhaltung militärischer Zwangsmöglichkeiten entspräche dem Geist und dem Zweck des Young-Planes und dürte von Deutschland nicht mitgemacht werden, wenn es sich nicht freiwillig dem Young-Plan in Widerspruch setzen wolle¹⁹⁷.

Dans l'esprit de son mémorandum du 6 décembre, il conseille de refuser tout paiement supplémentaire aux annuités. Le Reich peut davantage profiter du besoin français pour le plan Young qui lui donne une assurance pour ses paiements aux États-Unis alors que, selon lui, l'Allemagne peut supporter un retour au plan Dawes. Schacht est ainsi sur une ligne beaucoup plus dure que le plan Young pour atteindre ses buts. Le gouvernement préfère quant à lui une diplomatie de conciliation. Dans ces conditions, Schacht refuse de représenter l'Allemagne à La Haye. Les délégués allemands à la conférence sont alors nommés : le ministre des Affaires étrangères Julius Curtius (DVP), qui dirige la délégation, le ministre des Finances Paul Moldenhauer (DVP), le ministre des Régions occupées Joseph Wirth (Zentrum) et le ministre de l'Économie Robert Schmidt (SPD)¹⁹⁸.

Le 29 décembre, ces délégués se réunissent avec Schacht, Vocke et Dreyse¹⁹⁹. La veille, le président de la *Reichsbank* explique à un banquier américain, qu'il préférerait qu'un consortium privé de banques allemandes participe à la BRI à la place de la banque centrale.

¹⁹⁵ Müller II, 2, n° 404, « Chefbesprechung vom 27. November 1929, 10 Uhr ».

¹⁹⁶ Müller II, Band 2, n° 367, « Reparations- und finanzpolitische Besprechung vom 4. Dezember 1929, 16.30 Uhr », en note.

¹⁹⁷ Müller II, Band 2, n° 401, « Ministerbesprechung vom 27. Dezember 1929, 16 Uhr », en note.

¹⁹⁸ Müller II, Band 2, n° 402, « Ministerbesprechung vom 27. Dezember 1929, 16 Uhr », en note.

¹⁹⁹ Müller II, Band 2, n° 404, « Chefbesprechung vom 28. Dezember 1929, 10 Uhr », en note.

Müller II, 2, n° 404, « Chefbesprechung vom 28. Dezember 1929, 10 Uhr ».
H.A.O II Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, lettre du directoire de la Reichsbank à J.A.M. de Sanchez pour transmission à M. J.E. Reynolds, président du COBRI, 31 décembre 1929.

Müller II, Band 2, n° 406 « Kabinettssitzung vom 2. Januar 1930, 16 Uhr », en note.
Schacht, H., 76 Jahre... op. cit., p. 324.

Müller II, Band 2, n° 441 « Staatssekretär Pünster an den Reichskanzler. Den Haag 9 Januar 1930 ».

la conférence²⁰⁶. Ils ont parfois gain de cause : la délégation allemande accepte par exemple leur proposition d'abrogation des impayés en cas de moratoire²⁰⁷. L'intolérance de Schacht est même utilisée par le Reich pour obtenir un assouplissement des positions de Tardieu : lorsqu'il demande que Berlin s'implique dans la mobilisation, les Allemands laissent Schacht décider, sachant qu'il refusera. En face, les Français soutenus par certains Allemands²⁰⁸, proposent à Curtius de modifier le statut de la *Reichsbank* pour fragiliser son président²⁰⁹. Le ministre des Affaires étrangères du Reich refuse²¹⁰ : seule la réussite de la conférence fragilisera Schacht. En réponse, Paris demande des garanties supplémentaires : le comportement du président de la *Reichsbank* ébranle la position internationale de l'Allemagne.

Le point essentiel d'achoppement entre Schacht et la délégation allemande est toutefois la question des sanctions contre le Reich en cas de défaut d'application du plan. Vocke refuse la moindre référence à un non-respect par l'Allemagne du plan Young²¹¹. Il finit par appeler Schacht à La Haye²¹². Le 13 janvier, le président de la *Reichsbank* participe à la 26^e réunion du COBRI. En conséquence de la lettre du 31 décembre, le comité renvoie la question de la participation de la *Reichsbank* à la BRI en séance plénière : c'est le coup d'éclat de la conférence.

Schacht reste dans sa logique de confrontation : le plan Young prévoit la participation d'un consortium de banques allemandes à la BRI et la *Reichsbank* ne désire pas investir dans son capital. Il menace : « Un Ubriegen sei er jederzeit zum Rücktritt bereit, wenn der Generalrat, die Regierung und der Herr Reichspräsident ihn wünschen sollten »²¹³. Les ministres allemands craignent que ce comportement ne menace l'issue de la conférence. Dans un premier temps, ils se prononcent en faveur de

²⁰⁶ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, « Abschrift, Haag, den 12. Januar 1930. Aufzeichnung über meine Haltung während der vergangenen Woche », Voie k, et Schacht sont en contact constant.

²⁰⁷ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, « Abschrift, Haag, den 12. Januar 1930. Aufzeichnung über meine Haltung während der vergangenen Woche »; Müller II, Band 2, n° 441 « Staatssekretär Pünders an den Reichskanzler. Den Haag, 9. Januar 1930 ».

²⁰⁸ Müller II, Band 2, n° 414, « Ministerialdirektor v. Hagenow an Staatssekretär Pünders. 10. Januar 1930 ».

²⁰⁹ *Idem*.

²¹⁰ Müller II, Band 2, n° 417, « Kabinettssitzung vom 14. Januar 1930 ».

²¹¹ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Vocke à Schacht, 11 janvier 1930

²¹² BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Vocke à Schacht, 6 janvier 1930,

²¹³ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Vocke à Schacht, 14 janvier 1930

mobilisation de Schacht et envisagent la participation de deux banques allemandes à la BRI. Dans un second temps, une autre solution impose l'obligation légalement la *Reichsbank* à participer au capital de la *Reichsbank*. Schacht accepte cette proposition, car elle réduit la responsabilité de la *Reichsbank*²¹⁴. Le gouvernement allemand n'a pas eu le choix : l'Allemagne exclut de concourir à la mobilisation de la dette allemande par participation de la *Reichsbank* à la BRI²¹⁵.

En séance plénière, il ne reste alors qu'à régler le « Schacht-complex »²¹⁶. Le comportement du président de la *Reichsbank* est de faire échouer la conférence : Tardieu impose un dépôt supplémentaire de la *Reichsbank* à la BRI²¹⁷. Parker Gilbert, présent à La Haye, attire l'attention de Curtius sur le fait que Schacht n'inspire plus confiance aux États-Unis. Enfin, l'Allemagne est contrainte de refuser tout emprunt à long terme sur le marché international jusqu'au 31 mars 1931 pour garantir le succès de la mobilisation des réparations²¹⁸. Le plan final de la conférence est signé le 20 janvier 1930. Il inclut le plan Young et les protocoles signés à La Haye en août 1929 et en janvier 1930 en traité international. Berlin peut déclarer un moratoire militaire, ce qui revient aussi à disposer indirectement d'une possibilité de réviser l'accord. Un échange de note précise qu'en cas de signature de l'accord par une partie, les signataires recourent leur liberté. L'accord est complété par l'émission d'un emprunt de 300 millions de dollars, dit « emprunt Young ».

Après la conférence, le gouvernement du Reich renonce à pousser Schacht à la démission, pour ne pas donner l'impression de réduire l'efficacité de l'accord par une partie, les signataires recourent leur liberté.

²¹⁴ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Vocke à Schacht, 14 janvier 1930, p. 3. Müller II, Band 2, n° 416 « Aufzeichnung Staatssekretär Pünders über die Mobilisationsbesprechung in Den Haag am 14. Januar 1930 betr. deutsche Beteiligung an der BIZ ».

²¹⁵ BARCH Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Vocke à Schacht, 14 janvier 1930, p. 3, discussion avec Curtius et Moldenhauer le 14 janvier au matin ; Müller II, Band 2, n° 417 « Kabinettssitzung vom 14. Januar 1930 ».

²¹⁶ Müller II, Band 2, n° 417 « Kabinettssitzung vom 14. Januar 1930 ». Selon une représentation de Müller.

²¹⁷ Müller II, Band 2, n° 418 « Aufzeichnung Staatssekretär Pünders über die internationale Beurteilung des Reichsbankpräsidenten. Den Haag, 16. Januar » La demande est formulée dès le 5 janvier 1930 par les Français, et est renouvelée avec vigueur après le coup d'éclat de Schacht : ADAP Serie B Band XIV, n° 8 « Aufzeichnung des Wissenschaftlichen Hilfsarbeiters Schnitt (Z. Den Haag), Den Haag, den 15. Januar 1930. Aufzeichnung über die Unterredung zwischen dem Herrn Reichsminister Curtius und den Herren Tardieu und Briand am 5. Januar im « Hotel des Indes » im Haag von 11-12 Uhr 15 ».

²¹⁸ Müller II, Band 2, n° 419 « Aufzeichnung Staatssekretär Pünders über die Delegationsmobilisierung zu den Mobilisierungsverhandlungen. Den Haag, 17. Januar 1930 ».

l'indépendance de la banque centrale. Moldenhauer demande toutefois à Schacht de restreindre ses prises de position publiques. Le président de la *Reichsbank* promet alors de prévenir le gouvernement en cas de publication d'un nouveau mémorandum. Une intervention du président du Reich contre Schacht est prévue si ce dernier intervient dans la sphère politique²¹⁹. La démission est écartée mais les oppositions subsistent.

Une démission ratée ?

Après un mois de février consacré à la fondation de la Banque des règlements internationaux, Schacht, devant le hiatus grandissant entre sa position de président de la *Reichsbank* et ses actes, démissionne. La portée de son départ est cependant amoindrie par la réaction rapide du gouvernement.

Les représentants des Banques centrales concernées par la fondation de la BRI se réunissent à Rome les 26 et 27 février 1930, afin de signer l'acte constitutif de la BRI, qui naît officiellement le 5 mars.²²⁰ La discussion de Rome porte notamment sur les postes à pourvoir à la BRI. Schacht ne veut nommer aux postes importants que des ressortissants des pays « neutres »²²¹. Or, si la présidence de la banque est attribuée au banquier américain Gates McCarrah, à la grande satisfaction du président de la *Reichsbank*²²², la candidature du Français Pierre Quesnay au poste de directeur général, dont dépend le recrutement du personnel, est contestée. Schacht a fait connaître son opposition à la candidature de Quesnay dès septembre 1929. Il l'a renouvelée lors des travaux du COBRI et dans une lettre adressée à Montagu Norman²²³. Pour Schacht Quesnay ne se préoccupe que des intérêts français²²⁴, sa désignation introduit une inégalité entre la France et l'Allemagne et pourrait renforcer l'hostilité de l'opinion allemande à la BRI. Schacht échoue Montagu Norman et d'Owen Young²²⁴. Après la démission de Schacht

²¹⁹ Müller II, Band 2, n° 425, « Fraktionsföhrerbesprechung vom 27. Januar 1930 17 Uhr im Reichstag ».

²²⁰ Müller II, Band 2, n° 335, « Die deutsche Delegation des Organisationskomites der Bank für internationale Zahlungsausgleich an den Reichskanzler. Baden-Baden, 1. November 1929 ».

²²¹ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Schacht à McGarra, copie à Norman, 13 février 1930.

²²² BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Schacht à Norman, 13 novembre 1929, Baden-Baden.

²²³ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Schacht à Norman, 19 février 1930.

²²⁴ BArch Koblenz, Nachlaß Schacht, N/1294/3, Schacht à Norman, 13 février 1930.

l'essentiel d'Administration de la BRI a finalement accepté la candidature de Pierre Quesnay.

Pas de temps après la réunion de Rome, l'Allemagne s'apprête à ratifier le plan Young²²⁵. Un événement « sensationnel » marque alors les dernières parlementaires : la démission du président de la *Reichsbank*.

À la fin du mois de février, la démission de Schacht devient inévitable. Le 20 février, il envoie un télégramme à Owen Young, que ce dernier transmet au gouvernement allemand²²⁶. Il y déplore la clause de radiation prévue par le plan adopté à La Haye. Le président de la *Reichsbank* écrit également à Paul von Hindenburg le 3 mars et le 10 mars le 6. Schacht refuse de porter la responsabilité d'une aggravation des conditions d'application du plan Young²²⁷. Schacht démissionne le 7 mars 1930. La presse est prévenue avant les directeurs de la Banque centrale : ils ne peuvent plus légitimement s'opposer à ce décret, alors que leur accord est formellement nécessaire²²⁸.

Schacht a exposé les raisons de sa démission²²⁹ : il estime que le plan Young, dans sa version adoptée à La Haye, met la monnaie allemande en danger, il s'oppose à la nomination de Pierre Quesnay à la direction générale de la BRI et considère que la loi forçant la *Reichsbank* à participer à la BRI est une limitation de souveraineté inacceptable. Certains arguments du mémoire de décembre 1929 sont remis en avant, comme l'accord germano-polonais excluant l'indemnisation des Allemands propriétaires. Enfin, deux motifs officieux de la démission de Schacht doivent être avancés avec prudence. En premier lieu, la ratification de l'accord de La Haye est en cours et le *Zentrum* n'est pas certain de l'accepter²³⁰ ; Schacht a pu essayer de peser sur la décision du parti catholique. En second lieu, le banquier central a probablement tenté de faire chuter le gouvernement, même s'il a plus tard dit à Gottfried Freiherrn (DNVP) qu'il ignorait que Brüning allait devenir chancelier.

²²⁵ Müller II, Band 2, n° 459 « Besprechung mit dem Reichsbankpräsidenten. 4. März 1930 11.30 Uhr ».

²²⁶ Müller II, Band 2, n° 460 « Ministerbesprechung vom 4. März 1930, 16 Uhr », Schacht, II, 76 Jahre... op. cit., p. 326.

²²⁷ Müller, MCCG3, Papiers McGarra, « Translation – Confidential – Berlin, March 7, 1930 10:40 PM – Hagen, Mendelsohn, Remshard, Urbig, Warburg, Wassermann à Pr. Brüns, Hotel Esplanade, Berlin ».

²²⁸ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3351 et 3391, pour une revue de presse détaillée : BRI, MCCG3, Papiers McGarra, « Translation – Confidential – Berlin, March 7, 1930 10:40 PM – Hagen, Mendelsohn, Remshard, Urbig, Warburg, Wassermann à Pr. Brüns, Hotel Esplanade, Berlin » pour un résumé du *Frühjahrsschiff* et de la lettre au directoire de la banque centrale.

²²⁹ Pfeiffer, D., *Deutschland und der Youngplan... op. cit.*, p. 285.

lier : Schacht n'a pas prévu qu'un changement de gouvernement allait intervenir après la ratification du plan Young²³¹, qui est entré en vigueur en mai 1930.

En fait, le gouvernement du Reich a largement évité la crise qu'aurait pu engendrer cette démission²³², car il a su bien choisir le successeur de Schacht²³³. Hans Luther est proposé par Mendelsohn, président du *Generalrat*, en accord avec le gouvernement. À la BRI, le président McGarrah approuve sans réserve ce choix²³⁴. Luther, ancien chancelier, ancien ministre des Finances, préside en mars 1930 le *Lutherbund*, une association militant en faveur de la centralisation du Reich. Il s'impose pour son expérience des réparations, des finances du Reich et sa réputation à l'étranger. Il a en outre l'avantage d'être à la fois un honnête homme, conformément au souhait de la SPD, et un technicien, ce qui correspond aux vœux des autres partis qui soutiennent la République de Weimar. Le 13 mars, la succession de Schacht est résolue.

Cette démission a été très largement accueillie. Schacht n'obtient pas le soutien du président du Reich, qui se contente de le remercier du travail effectué comme président de la *Reichsbank*²³⁵. La *Deutsche Kolonialverein*, au contraire, soutient Schacht dans un communiqué du 8 mars 1930 et espère qu'il se verra proposer un nouveau poste²³⁶. La NSDAP, hostile à la politique de Schacht pendant toutes les années 1920, le soutient également.

Certains journaux allemands regrettent le départ de Schacht. Le 7 mars 1930, *Der deutschen Spiegel* regrette le départ de ce « Keri »²³⁷ en raison du « Sehnsucht nach wirklichen Führern » : en Allemagne, « homme providentiel », « sauveur » de l'Allemagne, est recherché par certains avant 1933. Ce point de vue est partagé par la *Vossische Zeitung* du même jour. La *Berliner Börsen Zeitung* remarque qu'il y a une certaine ironie à voir la bourse tant réagir au départ de Schacht alors qu'elle l'a abhorré. Elle a probablement peur d'un nouveau vendredi noir. Ce journal estime que personne ne pourra incarner la confiance

²³¹ Treviranus, G., *Das Ende von Weimar... op. cit.*, p. 227.

²³² BArch Reichskanzlei, R43/1962.

²³³ Müller II, Band 2, n° 468 « Ministerbesprechung an den Reichskanzler. 7. März 1930 ». L'accord du gouvernement est facultatif, mais il a été consulté.

²³⁴ BRI MCG3, Papiers McGarrah, « Translation – Confidential – Berlin, March 1930, 10:40 PM – Hagen, Mendelsohn, Remshard, Urbig, Warburg, Wassermann », Pr. Bruins, Hotel Esplanade, Berlin ».

²³⁵ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3391.

²³⁶ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3351, le communiqué est reproduit dans la *Deutsche Tageszeitung*, 8 mars 1930. Ce journal est affilié à la DNVP (Luther, H., *Politiker... op. cit.*, p. 179).

²³⁷ *The Times*, 7 mars 1930.

de la monarchie allemande aussi bien que Schacht. La *Deutsche Allgemeine Zeitung* insiste plus sur la continuité de cette démission avec la situation de décembre 1929 et le déroulement de la conférence de La Haye. Le journal pense que la SPD voulait la tête de Schacht et qu'un combat d'indépendance de la *Reichsbank* devrait commencer. Le lendemain, il se préoccupe des bénéfices que la France peut retirer du départ de Schacht et remarque que la City ne semble pas être émuée par le départ²³⁸. Walter Funk²³⁹, un journaliste économique, estime que le départ de Schacht est le début d'une évolution vers des « temps meilleurs » qu'il ne définit pas²⁴⁰. Enfin, si le 7 mars, la bourse de Berlin donne quelques signes de faiblesse, elle revient à la normale dès la fin de matinée²⁴¹.

Le 13 mars 1930, un journal munichois remarque que la démission de Schacht n'a suscité aucun bouleversement majeur, en conséquence de Luther et de la réactivité du gouvernement Müller²⁴². De plus, les statuts de la *Reichsbank*, même modifiés en 1930, en assurent l'indépendance et empêchent le recours à la planche à billet.

Ainsi, la presse allemande s'inquiète surtout de la portée politique de la démission de Schacht. Au contraire, la presse étrangère en traite tous les aspects économiques et financiers que politiques. Aux États-Unis, le *Boston Evening News* du 7 mars 1930 ou le *New York Herald Tribune* deux jours plus tard s'alarment des retards pris pour la constitution de la *Reichsbank*. Le 7 mars, le new-yorkais *The World* s'inquiète de la ratification de la loi Young au *Reichstag* et explique que la démission de Schacht entraîne que la conférence de La Haye a changé la nature du plan Young. Au Royaume-Uni, le *Times* s'attarde surtout sur les effets de la nomination de Quesnay à la BRF²⁴³. Le *Manchester Evening Chronicle* et *Fairburn Evening News* (Norwich) du 7 mars rappellent que Berlin a levé l'interdit Schacht au sujet de la nouvelle banque.

Les organes de presse français et belges prêtent des intentions de politique au président démissionnaire de la *Reichsbank*. *Information à Paris* et *L'étoile Belge* le 8 mars imaginent Schacht en

²³⁸ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3351, *Deutsche Allgemeine Zeitung*, 8 mars 1930.

²³⁹ Il n'est pas encore membre de la NSDAP.

²⁴⁰ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3351, article de Walter Funk, journal non identifié, *a priori Berliner Börsen Zeitung*.

²⁴¹ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3351, *Berliner Börse*, 8 mars 1930.

²⁴² BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3391, Journal bavarois non identifié, 1 mars.

²⁴³ BArch Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/3351, *New York Herald*, 9 mars 1930.

successeur de Hindenburg. *Paris-Midi*, le même jour, et l'*Humanité* le 9 mars voient Schacht en chef des nationalistes allemands. L'œuvre d'8 mars se réjouit : « Une bonne nouvelle : M. Schacht va prochainement quitter la direction de la *Reichsbank* ».

Le 1^{er} avril 1930, une soirée est donnée en l'honneur de Schacht à la *Reichsbank*. Le président démissionnaire prononce un discours : on ne peut retirer au peuple allemand son honneur même s'il a perdu la guerre. Il n'a pas oublié ce principe à Paris mais il a signé le plan Young pour éviter de pires conditions. Insistant sur la responsabilité de tous les pays pour assurer le paiement des réparations, il met en cause le gouvernement :

Sie [die Regierung] hat trotzdem die Verpflichtung auf sich genommen, daß die Tributzahlungen geleistet werden in der vagen Hoffnung, daß in der späteren Zukunft schon irgend einmal ein politischer Wandel eintreten wird. Nach meinem Überzeugung hat die Regierung damit einen ganz großen grundsätzlichen Fehler gemacht. Sie hat die moralische Basis verlassen für die zukünftige Behandlung der Reparationspolitik²⁴⁴ !

La démission de Schacht était-elle inévitable ? L'*« esprit de Locarno »* s'est étiolé au cours de 1929, à cause de l'ambiguité au laquelle il reposait : sur quoi devait déboucher la réconciliation franco-allemande ? Schacht a répondu à cette question dans le mémorandum du 17 avril 1929 : l'Allemagne doit retrouver ses colonies et le corridor de Danzig. Cette solution considère l'espace national comme le meilleur niveau d'organisation de l'économie : elle est inacceptable pour les Français et rompt avec les grandes avancées européennes des années 1920. Les gouvernements européens ne sont toutefois pas prêts à abandonner la politique de conciliation et Schacht se retrouve en porte-à-faux. Relations internationales et politique nationale se conjuguent : la grande coalition qui soutient le gouvernement allemand a besoin d'un succès en politique étrangère. Elle fait face à une situation interne, qui dès 1928, est perçue comme une crise économique grave : la légitimité de la République de Weimar est en question. Lorsqu'en décembre 1929 Schacht demande la diminution de l'assurance-chômage, il participe au travail de sape de l'État social allemand.

En 1929 et 1930, Schacht poursuit deux objectifs majeurs. D'une part, il faut procurer à l'Allemagne de meilleures conditions pour négocier ultérieurement. Schacht l'a dit dès la préparation de la conférence

de Bruxelles : si le Reich ne peut exporter plus, le paiement des réparations est impossible. Le nouveau plan, qui prévoit des paiements plus élevés que le plan Dawes et rend une partie de sa souveraineté à l'Allemagne, permettrait alors au Reich de négocier dans de meilleures conditions. D'autre part, Schacht veut accroître les marges de manœuvre économiques de son pays, grâce à l'indépendance de la *Reichsbank* vis-à-vis de l'étranger et la fin de l'occupation de la Rhénanie. Mais le plan de réforme des finances du gouvernement du Reich de novembre 1929 implique une dépendance accrue vis-à-vis de l'étranger. Enfin, désormais, n'hésite plus entre l'affrontement et la conciliation : il favorise la démission de Hilferding, à défaut d'obtenir celle du ministre du travail, et remet en cause la participation de la *Reichsbank* à la législature du 31 décembre 1929. Il est désormais en contradiction complète avec la politique du Reich.

Syndicat, assisté de Vocke, poursuit cette politique de rupture pendant le mois de janvier 1930. Le Cabinet Müller doit alors le contraindre à démissionner. Pour sortir de cette situation inconfortable, le ministre de la *Reichsbank* peut démissionner ou attendre que le gouvernement chute. Mais le cabinet refuse de partir tant que le plan Young n'est pas ratifié. Schacht démissionne alors, probablement dans l'espoir d'un changement de gouvernement. Ce départ est dans l'*« air du temps »* : il est représentatif d'un changement de mentalité des personnalités politiques du centre et de la droite allemande entre 1928 et 1930. À cette crise économique répond une volonté de politique étrangère plus offensive et de changement de régime pour exclure les sociaux-démocrates. Schacht est exemplaire des doutes allemands sur les résultats de la politique européenne de Stresemann et sur la capacité de la République de Weimar à transformer l'ordre de Versailles. Le cœur de la opposition entre le gouvernement et le président de la *Reichsbank* se situe dans le choix d'une nouvelle diplomatie : le second recherche la signature du traité de paix par l'affrontement.

En mars 1930, dans une Allemagne dont le futur est incertain tant la grande coalition du gouvernement Müller est en danger, quel est l'avantage de Schacht, hostile à la plupart des partis représentés au *Reichstag* et à l'évolution des relations internationales ?

²⁴⁴ BARCH Berlin, Deutsche Reichsbank, R2501/7176, « Ansprachen zu Ehren des Herrn Reichsbankpräsidenten Dr. Hjalmar Schacht anlässlich seines Ausscheidens aus dem Amt, gehalten bei der Abschiedsfeier der Reichsbank im Lichtturm der Reichshauptbank am 1. April 1930 ».